77.45¢ : LA DÉROUTE DU DOLLAR INQUIÈTE LES ANALYSTES

page B 1



TABLOÏD SPORTS

LES EXPOS BATTUS 12-8 À CHICAGO

FRANCONA À L'ÉCART DU JEU POUR 21 JOURS

pages 2 et 3

photo UPI

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

la presse

35 cents
HORS DE LA ZONE MÉTROPOLITAINE 45¢

MONTRÉAL, VENDREDI 18 JUIN 1982, 98e ANNÉE, no 141, 60 PAGES, 4 CAHIERS

Sears
vous en avez pour votre argent...et plus



Photothèque LA PRESSE

SI LA GRÈVE DES MÉDECINS SE POURSUIT

UNE LOI SPÉCIALE MARDI

■ Notant qu'il est «un peu répugnant» que les médecins mettent la santé du public en danger pour une question d'argent, le premier ministre Lévesque a promis que le gouvernement interviendra par voie législative mardi prochain au plus tard. Ce sont les mêmes médecins qui criaient au scandale lorsque les employés d'hôpitaux ont débrayé, a-t-il rappelé.

page A 3



Photothèque LA PRESSE

ÉDITO

POUR PRÉVENIR LA CATASTROPHE

PAR MICHEL ROY

page A 6

LIBAN: LA DIPLOMATIE PREND LE PAS SUR LES COMBATS

page A 8



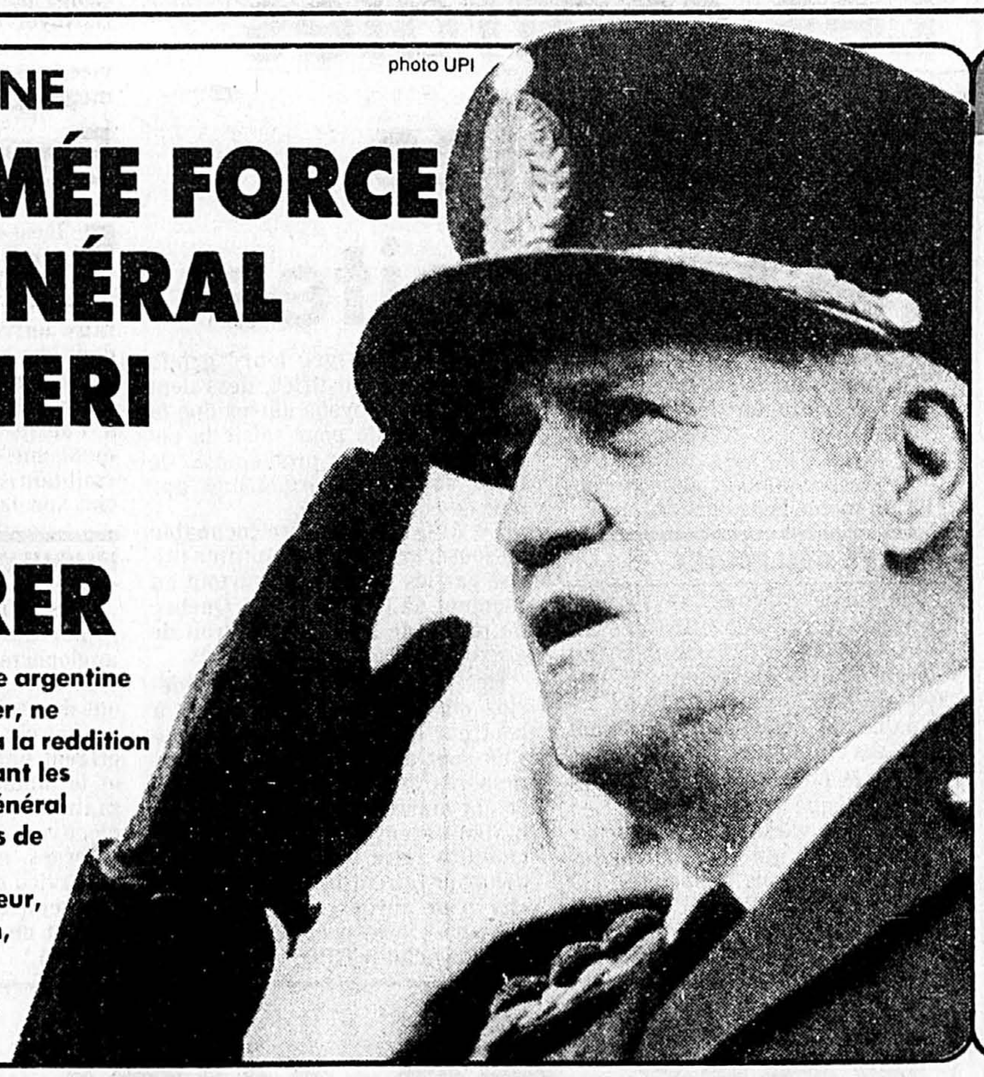
ARGENTINE

L'ARMÉE FORCE LE GÉNÉRAL GALTIERI À SE RETIRER

■ La junte militaire argentine s'est effondrée, hier, ne pouvant survivre à la reddition de son armée devant les Britanniques. Le général Galtieri s'est démis de ses fonctions. Le ministre de l'Intérieur, Alfredo Saint-Jean, assure l'intérim.

page A 8

photo UPI



L'ÉCONOMIE

LE TAUX D'ESCOMPTE GRIMPE À 16.59%... ...ET LES TAUX PRÉFÉRENTIELS DES BANQUES À 18.25%

page B 1

LES MOYENS DE PRESSION SUSPENDUS JUSQU'À LUNDI

AUTOBUS ET MÉTRO ROULENT!

page A 3

Photothèque LA PRESSE



SOMMAIRE

Annonces classées: C 4, C 10 et Sport 14, 15, 16
Arts et spectacles:
— Informations: B 7
— Cinéma: B 8, B 11
Carrières et professions: B 5
Décès, naissances etc.: C 11
Économie: B 1, B 6
Editorial: A 6
FEUILLETON: C 5
Horoscope: C 6
Le monde: A 8, A 9 et A 11
Météo: A 2
Mots croisés: C 7
Quoi faire aujourd'hui: A 10
Télé-câble: C 12
Télévision:
— Horaires: C 3
Tribune libre: A 7
Vivre aujourd'hui: C 1, C 3

TABLOÏD SPORTS
Bandes dessinées: 18
Mots croisés: 18

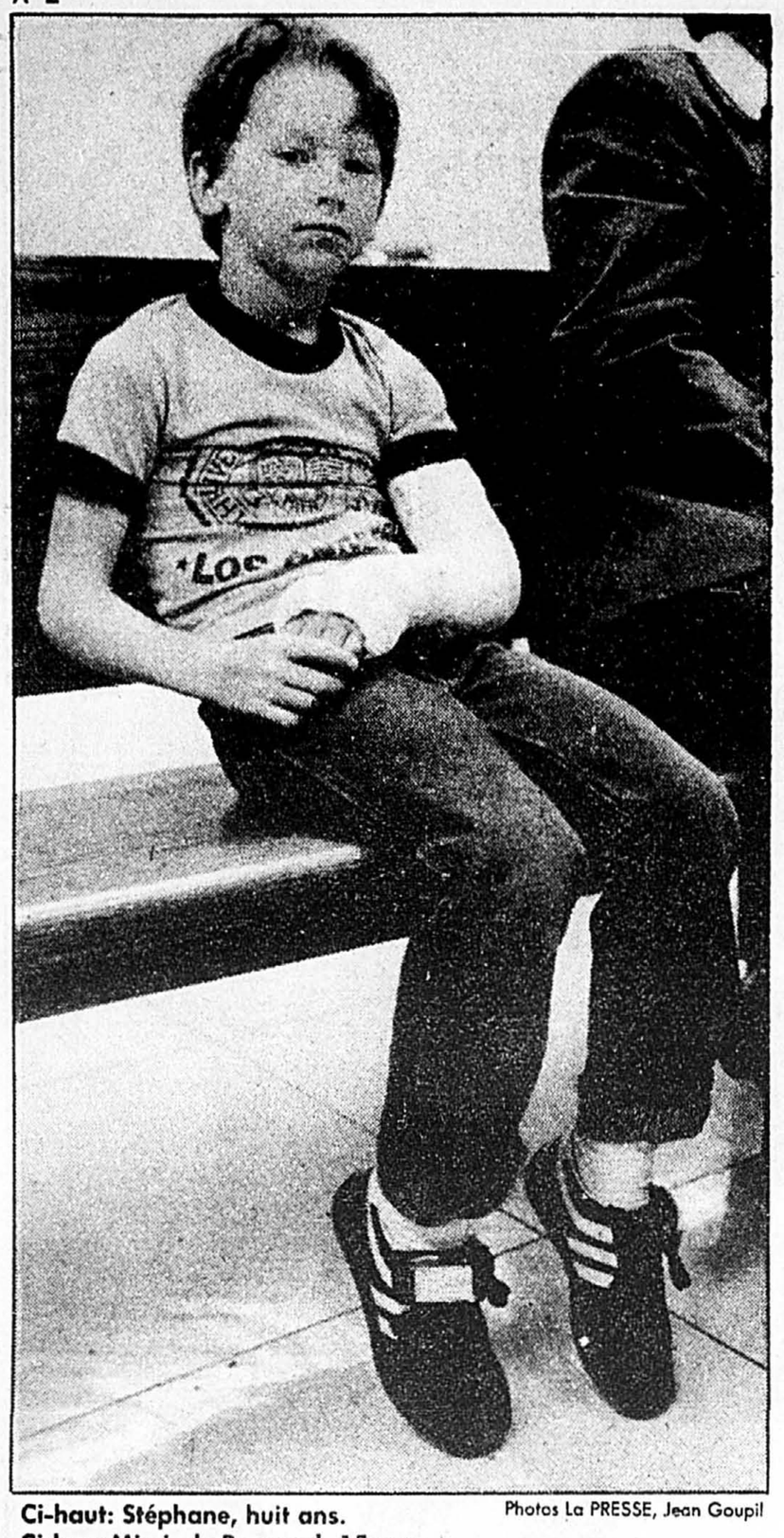
Les certificats de
DÉPÔT GARANTI
du Trust Général
le mode d'épargne d'un intérêt
SUPÉRIEUR

• Taux d'intérêt élevé
• Sécurité du capital et des intérêts
• Aucun coût
• Taux d'intérêt garanti
• Souplesse dans le paiement des intérêts
• Conseillers financiers à votre service

17%

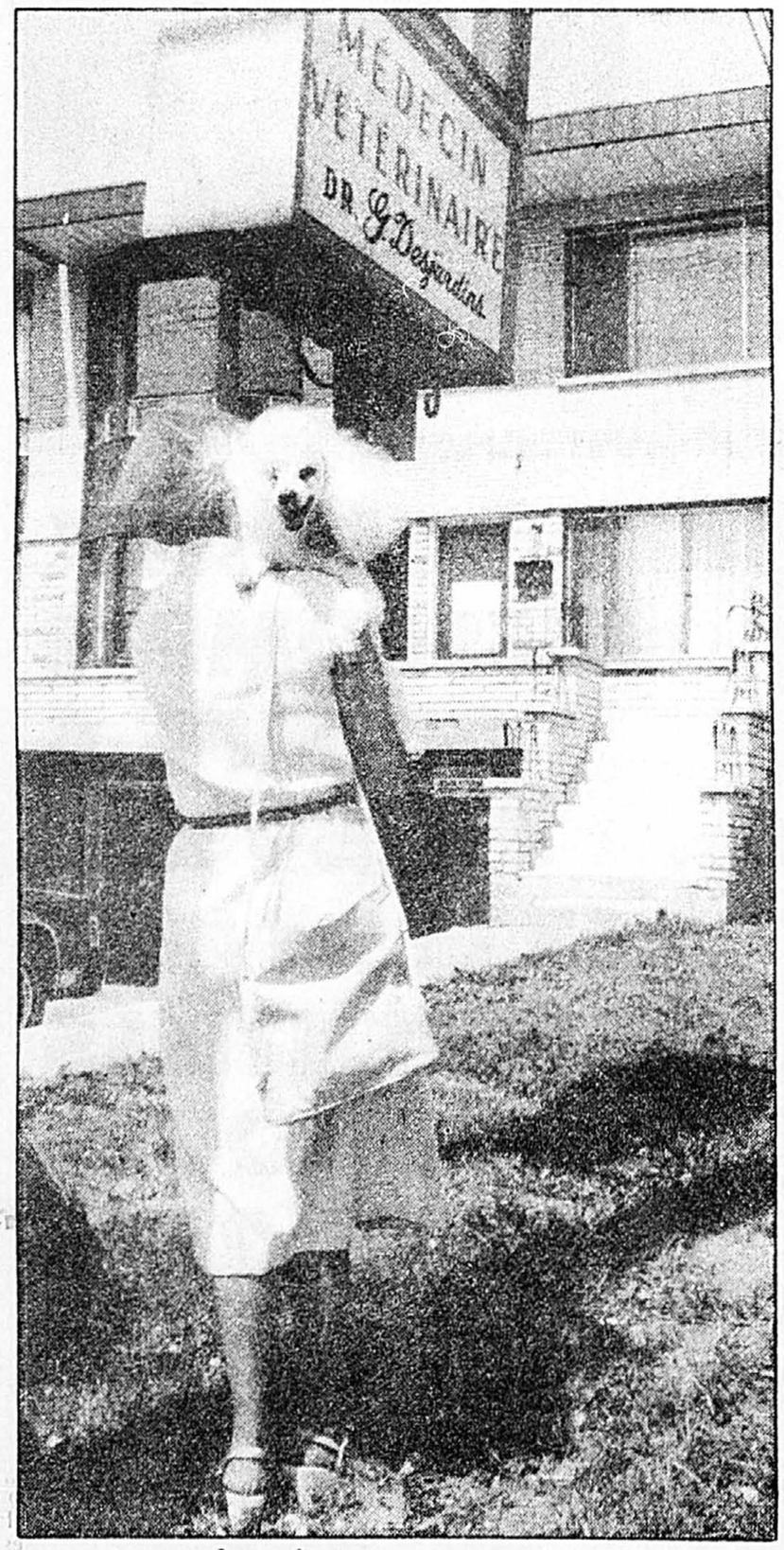
Intérêts versés annuellement.
Période de 5 ans.
Dépôt minimum 500$.
D'autres certificats à des taux différents sont offerts pour des périodes allant de 30 jours à 5 ans.
Taux sujets à confirmation.

TRUST GÉNÉRAL
Montréal/University: 1100, University, 871-7200
Montréal/Place Ville-Marie: Galerie des Boutiques, 861-8383.
Outremont: 1, Vincent d'Indy, 739-3265
Vous pouvez obtenir notre dépliant et notre carte de taux dans nos succursales de courtage immobilier.
Institution inscrite à la régie de l'assurance-dépôts du Québec.
Membres de la Société d'assurance-dépôts du Canada.



Ci-haut: Stéphane, huit ans.
Ci-bas: Mimi, de Brossard, 15 ans

Photos La PRESSE, Jean Goupil



A Charles-Lemoyne: une situation normale, malgré une longue attente

■ Hôpital Charles-Lemoyne, jeudi, 13 heures. Stéphane, huit ans, attend depuis huit heures du matin qu'on refasse son plâtre après une nouvelle réduction de sa mauvaise fracture. Son père espère être sorti de l'hôpital avec lui... avant la fin de l'après-midi. Deux kilomètres plus loin, Mimi de Brossard, 15 ans, faible, sourde et presqu'aveugle, sort du bureau privé de son docteur qui l'a reçue immédiatement et soulagée. Mimi est un caniche blanc, et son médecin, le Dr Desjardins est, bien sûr, un vétérinaire.

HUGUETTE ROBERGE

Au moment de la visite de LA PRESSE à l'urgence de Charles-Lemoyne, en milieu de journée, trois heures à peine après le déclenchement de la grève générale illimitée des omnipraticiens, une vingtaine de personnes y patientaient. Depuis une heure, trois heures, cinq heures. Elles y venaient pour une fracture, un accident de travail (étirement d'un muscle de l'épaule), une «rougeur brûlante à la joue», une mauvaise grippe qui traîne, une blessure au doigt, une apendicite appréhendée, un étirement du muscle pulmonaire, une colique néphritique, des tests de mononucléose... Un seul cas d'urgence majeure, crise cardiaque, qui a suscité des soins immédiats. Cinq de ces cas auraient normalement été traités par le médecin de famille.

Bref, rien d'important à signaler pour l'instant, à Charles-Lemoyne où on a affecté à l'urgence une équipe médicale renforcée à horaire réduit (quatre médecins travaillant sur une période de six heures, plutôt que deux médecins par période de huit heures comme à l'accoutumée). Rien à signaler, si ce n'est l'extrême tension qui annonce la tempête.

L'attente est longue, même en temps normal, à cet hôpital de la Rive sud plein à craquer (pas question de fermer des lits durant les vacances du personnel), débordé par les besoins de sa clientèle énorme et croissante, et qui ne peut compter sur les hôpitaux de Montréal pour recueillir son trop-plein de patients. Hier matin, 58 malades alités attendaient, à l'urgence, leur tour de monter sur les étages. Plus de 1,900 noms sur la liste d'attente en chirurgie, tandis que les cas de médecine spécialisée et de psychiatrie doivent nécessairement passer par l'urgence, c'est-à-dire sous l'effet d'une crise.

Demain, le déluge?

Elle sera plus longue aujourd'hui, l'attente, et encore davantage samedi et dimanche, à Charles-Lemoyne comme dans tous les autres hôpitaux où afflueront tous ceux qui n'en pourront plus d'être «raisonnables» et de prendre leur mal en patience.

Ailleurs (Notre-Dame, Saint-Luc) la journée d'hier a été perçue comme «normale» à l'urgence. On peut toujours tenir quelques heures. Mais aujourd'hui? Mais demain, alors que les accidentés du week-end pointeront et que l'effet cumulatif des besoins disciplinés temporairement se fera sentir...? Partout, on vit de l'espoir ténu qu'un règlement intervienne entre les Fédérations de médecins et le gouvernement avant que la «menace» à la santé publique, dont le ministre Johnson semble avoir besoin pour agir, ne se réalise.

Un cadre supérieur en milieu hospitalier avouait hier à LA PRESSE: «Par crainte des poursuites, pas un médecin, pas un directeur général d'hôpital ne vous dira qu'il y a des morts durant les grèves affectant les hôpitaux. Mais tout le monde, dans ce milieu, sait bien qu'il y en a...».

Pas d'affluence au CLSC Centre-Ville ni à l'urgence de Notre-Dame

■ Assez curieusement, la grève des médecins omnipraticiens du Québec semblait avoir eu hier un effet semblable à ce qu'espère M. Jacques Parizeau de son éventuel «ticket modérateur». Une brève visite dans un CLSC, celui du Centre-Sud, rue Amhesrt, laissait une impression de calme plat. Les services essentiels sont assuré, et il n'y avait pas foule, loin de là, dans la salle d'attente.

JEAN-PAUL SOULIÉ

A l'urgence de l'hôpital Notre-Dame, les deux préposées à la réception causaient calmement, et affirmaient que la journée était vraiment très calme. Aucune trace de nervosité due à une attente prolongée ne se manifestait chez les quelques patients présents. Pourtant, une enquête téléphonique révélait que l'affluence dans l'ensemble des CLSC de la province avait augmenté de 20%, approximativement. Dans la région de Montréal, des Laurentides et de la Rive sud, 18 CLSC sur 33 avaient débrayé. A travers la province, 52 CLSC sur 82 offraient des services d'urgence, les 40 autres assurant une pratique régulière.

En somme, le mot d'ordre de grève lancé par la Fédération des médecins omnipraticiens a été suivi à moitié. Mais comme il fait beau, que les vacances sont proches, et que tout le monde sait qu'il y a une grève des médecins, les gens ont moins tendance à se sentir malades. Le public semble réagir par un «auto-ticket modérateur».

Tous n'ont pas suivi

Tous les médecins omnipraticiens n'ont pas suivi le mot d'ordre de leur Fédération. Le Dr Michel Ricard pratique dans l'Est de Montréal. Son père, le Dr Hector Ricard, à ouvert son cabinet il y a quarante-cinq ans. Ce sont des médecins de famille, dans la vieille tradition. Pour le Dr Michel Ricard, il est possible qu'il n'y ait pas d'accidents, mais il n'y croit pas. Il a pratiqué en milieu hospitalier pendant plusieurs années, à Amos, en Abitibi. «Il arrivera forcément un moment où les services essentiels ne pourront plus suffire, il y aura des accidents, et les médecins dans leur ensemble en subiront les conséquences, dit-il». Il se souvient d'avoir passé parfois 48 heures d'affilée en service à l'urgence de son hôpital. Personne ne peut prévoir à quel moment une telle série d'urgences réelles peut se produire.

D'ailleurs, le Dr Michel Ricard n'est pas certain de comprendre tous les aspects du problème. «J'ai lu des passages de la brique qui constitue les propositions, dit-il, mais je suis certain que seuls nos représentants aux négociations et les gens du ministère de la santé peuvent y comprendre quelque chose». Quant à la position du ministre Johnson, qui attend qu'il y ait un accident pour passer un décret, le Dr Ricard ne la comprend pas. Il sera alors trop tard, et le mal sera fait, surtout aux dépens des médecins, qui devront en supporter la responsabilité.

Au CLSC Centre-Sud, le Dr Pierre Dongier ne s'attend pas à ce que la grève submerge son institution avant plusieurs jours, le temps pour le public de se faire renvoyer des urgences des hôpitaux. Mais il assure que les services essentiels sont donnés comme d'habitude.

Les centrales syndicales restent coites

■ Les grandes centrales syndicales, sauf la CSN, se retranchent derrière un mutisme total relativement à la grève des médecins. A la FTQ et à la CEQ, on n'ose pas se mouiller dans ce conflit, du moins pour l'instant.

PIERRE BELLEMARE

M. Serge Gagnon, secrétaire général de la Fédération des affaires sociales (CSN), a ainsi fait savoir que «le gouvernement, une fois de plus, prouve qu'il est incapable de négocier proprement avec ses employés».

Mais le porte-parole de la FAS a ajouté que «l'on ne peut pas pour autant verser des larmes sur les médecins qui sont parmi les mieux payés dans la société».

Cependant, le Conseil du patronat du Québec estime que cette grève est inacceptable et que les médecins, «malgré leurs griefs propablement justifiés, devraient trouver des moyens autres que la grève générale pour saisir la population de leurs problèmes», de faire savoir cet organisme par voie de communiqué.

Le CPQ affirme être incapable de souscrire au moyen «ultime utilisé par les médecins», surtout au moment où l'on discute à Québec du projet de loi 72 sur le droit de grève dans les services publics.

En somme, même si les médecins ont peut-être été poussés à bout par le gouvernement, même s'ils sont parmi les plus mal rémunérés au Canada, même s'ils en ont marre des négociations qui n'aboutissent pas, ils devraient toutefois faire preuve d'imagination pour faire droit à leurs griefs. «Ils n'en auront que davantage l'appui et le respect de la population», conclut le CPQ.

Encore peu d'impact

■ Il est encore trop tôt pour mesurer l'impact du débrayage illimité des quelque 1,800 résidents et internes dans les 29 hôpitaux universitaires du Québec, dont une quinzaine dans la région de Montréal. Cependant, la situation diffère tellement d'un hôpital à l'autre qu'elle suggère facilement une explication axée sur le «militantisme syndical» des médecins spécialistes.

HUGUETTE ROBERGE

Ainsi, à l'hôpital Royal-Victoria, important hôpital universitaire anglophone de Montréal, 80 pour cent des 225 résidents et internes ont déserté hier leurs postes pour ne fournir que les services qu'ils offrent habituellement le samedi et le dimanche. L'hôpital contremandait toutes ses chirurgies électives, fermait ses 63 cliniques externes, ne gardant ouverts que le service de radiologie thérapeutique et le centre d'oncologie (traitement des patients atteints d'un cancer).

Par contre, à l'hôpital Saint-Luc, où les 144 résidents et internes ont également débrayé, les blocs opératoires ronronnaient d'activité, les patients étaient admis pour y subir des interventions chirurgicales dites électives (ex: ablation de vésicule biliaire) et la trentaine de cliniques externes fonctionnaient normalement.

L'explication: dégagés de leur tâche d'enseignement, les patrons (spécialistes) accomplissent tout le travail auprès des patients.

Selon un porte-parole de Saint-Luc, Mme Line Danis, la situation est sous excellent contrôle, les patrons spécialistes travaillant... au moins aussi efficacement que les résidents et internes. A l'urgence et dans les unités de soins, où sont normalement affectés onze résidents et internes de garde en permanence (couchant à l'hôpital), ceux-ci sont présentement remplacés à temps plein par six patrons.

Pots-de-vin: Rouleau est déclaré coupable

■ L'ex-sous-ministre des Transports et ex-président de la Régie des installations olympiques, Claude Rouleau, a été reconnu coupable d'avoir accepté des pots-de-vin, à deux occasions, de la part de professionnels et d'entrepreneurs placés en relation d'affaires avec le gouvernement du Québec. Il ne connaîtra sa sentence que le 23 septembre prochain.

MARIO ROY

Le juge Raymond Bernier, de la Cour des sessions, a d'autre part acquitté l'ex-haut fonctionnaire sous six des huit chefs d'accusation portés contre lui, la preuve du ministère public s'étant avérée insuffisante pour démontrer que Claude Rouleau avait effectivement reçu, comme cela lui était reproché, deux sommes de $1,000 de la part d'un administrateur de la firme d'ingénierie Desjardins, Sauriol & Associés.

A ce sujet, le magistrat a noté le fait que la Couronne n'a jamais intenté de poursuites contre une brochette de hauts fonctionnaires (et même un ministre) dont les noms, tout comme celui de Claude Rouleau, apparaissaient dans la comptabilité secrète saisie par la Sûreté du Québec, en 1977, chez les ingénieurs impliqués. Au début du procès de Rouleau, en novembre dernier, cette liste avait été déposée sous ordonnance de non-publication.

Demeurent donc les «avantages» qu'ont constitué, pour l'accusé, les travaux de planification et d'aménagement d'un quai et d'un mur de soutènement, à sa propriété du Lac-des-Deux-Montagnes. Les plans dessinés par les architectes Trudeau, Gascon, Lalancette & Associés sont évalués à $300; l'ouvrage de pierre et de béton édifié par Simard & Beaudry Inc. représente un investissement qui se situe quelque part entre $6,400 et $24,000, selon les bases de calcul adoptées par les différents témoins appelés à se prononcer à ce sujet.

Quoi qu'il en soit, il est établi que l'étude d'architectes et la firme d'entrepreneurs en construction jouissaient toutes deux, en 1972 et 1973, de contrats accordés par le gouvernement du Québec, des réquisitions de travail d'une valeur de $383,000 dans un cas et de quelque $14 millions dans l'autre. «L'accusé se plaçait dans une position de conflit d'intérêts. En agissant ainsi, il posait un geste illégal», tranche le juge Bernier, selon qui il n'était pas essentiel, pour qu'un verdict de culpabilité soit prononcé, que le public ait effectivement été financièrement lésé.

En défense, outre des explications relatives à chacun des gestes qui lui étaient reprochés, Claude Rouleau avait produit une démonstration générale de bonne foi, de probité et d'honnêteté, des personnes de son entourage témoignant à l'effet que l'ex-sous-ministre des Transports sous le gouvernement Bourassa «n'aimait pas voir les patroneux.»

Hier, à la suite du verdict de culpabilité prononcé par le magistrat, la Couronne n'a pas réclamé l'incarcération de Claude Rouleau, qui reviendra devant la cour en septembre, les procureurs en présence, Mes Philippe Ferland et Gabriel Lapointe, devant alors livrer leurs commentaires quant à la sentence à être rendue. Le code criminel prévoit une sentence maximale de cinq ans de détention.

LA MÉTÉO

AUJOURD'HUI: Min.: 8 Max.: 20
NUAGEUX POSSIBILITÉ D'AVERSES
DEMAIN: PAS DE CHANGEMENT.

La Quotidienne
Tirage d'hier
2 – 4 – 3

Québec

	Min.	Max.	Aujourd'hui
Abitibi	6	18	Ensoleillé
Outaouais	8	20	Ensoleillé
Laurentides	8	20	Ensoleillé
Cantons de l'Est	8	20	Nuageux
Mauricie	6	20	Ensoleillé
Québec	8	20	Nuageux
Lac-Saint-Jean	6	19	Ensoleillé
Rimouski	5	17	Ensoleillé
Gaspésie	5	16	Ensoleillé
Baie-Comeau	5	13	Ensoleillé
Sept-Îles	5	14	Ensoleillé

Canada

	Min.	Max.
Victoria	11	25
Edmonton	10	24
Regina	9	22
Winnipeg	8	20
Toronto	10	20
Fredericton	8	18
Halifax	10	19
Charlottetown	8	18
Saint-Jean	8	20

États-Unis

	Min.	Max.		Min.	Max.
Boston	18	29	Nlle-Orléans	19	31
Buffalo	12	17	Pittsburgh	11	24
hicago	7	17	San Francisco	12	20
Miami	25	32	Washington	23	31
New York	19	29			

les capitales

	Min.	Max.		Min.	Max.
Amsterdam	16	19	Madrid	17	31
Athènes	18	30	Moscou	9	15
Acapulco	25	33	Mexico	12	26
Berlin	10	17	Oslo	8	19
Bruxelles	13	23	Paris	16	20
Buenos Aires	-1	7	Rome	14	26
Copenhague	9	15	Séoul	17	29
Genève	11	24	Stockholm	7	16
Hong Kong	28	31	Tokyo	18	25
Le Caire	18	34	Trinidad	23	27
Lisbonne	20	32	Vienne	13	17
Londres	13	22			

GRÈVE «ATTRISTANTE ET RÉPUGNANTE» (LÉVESQUE)

Les médecins: une loi au plus tard mardi

QUEBEC - Le premier ministre Lévesque trouve «attristant, et même un peu répugnant» que les médecins fassent la grève pour une question d'argent, et il a indiqué clairement, hier, devant quelques journalistes, qu'au plus tard mardi de la semaine prochaine son gouvernement interviendra par voie législative, si le conflit n'est pas encore réglé.

PIERRE VINCENT
de notre bureau de Québec

Notant que les questions de principes n'apparaissent pas au premier plan du litige opposant son gouvernement aux omnipraticiens et réaffirmant que l'offre de rattrapage de 14 pour cent faite aux médecins est «juste» dans les circonstances, M. Lévesque s'indigne qu'une question d'argent ait mené à la grève. «C'est attristant, mais, aussi, c'est un peu répugnant, surtout quand on songe qu'ils (les médecins) sont les premiers à crier le plus fort au scandale quand les employés d'hôpitaux, qui sont loin d'être aussi bien payés qu'eux et qui sont moins au coeur de la santé publique qu'eux, décident de faire la grève.»

Plus tôt, M. Lévesque avait défendu, devant les congressistes de l'Association des éditeurs de la presse hebdomadaire régionale francophone, les politiques de son gouvernement en matière de rémunération des employés de l'Etat.

Un «réalisme collectif»

Il a notamment fait valoir que Québec n'a plus les moyens d'offrir davantage de services à la population que maintenant, et que, de toute façon, les contribuables québécois sont en meilleure situation que les citoyens des Etats-Unis, où, a-t-il dit, il faut très souvent payer jusqu'à $10 000 par année pour envoyer étudier ses enfants ayant atteint le niveau collégial et où une famille de taille normale peut rapidement se retrouver sur le carreau si elle est frappée un peu trop durement par la maladie.

Le chef péquiste a reconnu que ses politiques ne lui feraient sans doute pas gagner beaucoup de votes, mais il a soutenu qu'il n'y a désormais d'autres choix que celui de revenir à un «réalisme collectif».

Au sortir de sa rencontre avec les éditeurs d'hebdos régionaux, M. Lévesque a précisé, à propos de la grève des médecins, qu'il se montrerait «aussi diligent que l'intérêt public l'exigerait». Il se dégage, par ailleurs, des propos du premier ministre que, lundi ou mardi de la semaine prochaine au plus tard, les parlementaires seront appellés à trancher la question, en votant une loi spéciale pour forcer le retour au travail des médecins.

Ainsi donc, contrairement à la rumeur voulant que la session se termine dans la nuit de vendredi à samedi de cette semaine, et non le 23 juin comme prévu, il est maintenant certain que les parlementaires siègeront lundi et mardi de la semaine prochaine, et même «plus que possiblement mercredi, aussi», ajoute M. Lévesque, qui parle d'écourter sa participation à la Conférence annuelle des gouverneurs de États de la Nouvelle-Angleterre et des premiers ministres des provinces de l'Est du pays. «Au besoin, je laisserai mes collègues là-bas, et je rentrerai le plus vite possible mardi».

CONTEXTE PARTICULIÈREMENT DIFFICILE

Une sombre perspective pour la Fête nationale

Le refus de Radio-Canada de diffuser le spectacle d'ouverture, la menace d'une grève dans le transport en commun, la difficulté de recueillir des fonds, l'absence de grands noms

MARTHA GAGNON

du domaine artistique et l'atmosphère d'incohérence dans laquelle les organisateurs semblent travailler sont autant d'éléments qui risquent d'assombrir la fête nationale.

Au cours d'une conférence de presse hier, la Société des festivals populaires du Québec, l'organisme mandaté par le gouvernement pour coordonner toutes les activités, a dévoilé le programme des principales manifestations qui auront lieu à Montréal les 23 et 24 juin. Ce programme qui suscite déjà l'étonnement et la critique dans divers milieux comprend deux spectacles, dont l'un avec Ti-Gus et Ti-Mousse, Tex Lecor, Marcel Martel (le père de Renée Martel) et Jacques Michel et une comédie musicale ayant pour thème l'histoire du Québec et mettant en vedette Nathalie et René Simard.

Radio-Canada fustigée

A quelques jours des fêtes, la Société Radio-Canada a annoncé qu'elle ne pouvait s'engager à diffuser le spectacle «Heureux qui comme Québec», une comédie musicale qui relate l'histoire du Québec et à laquelle participeront une cinquantaine d'artistes dont la grande majorité sont inconnus du public. Dans une lettre envoyée à la Société des festivals populaires, le responsable du service des variétés, M. Michel Chamberland explique qu'après avoir pris connaissance du scénario, Radio-Canada en est venu à la conclusion qu'il lui était impossible d'offrir à ses auditeurs un spectacle de qualité, compte tenu du fait que le délai de préparation est trop court.

Le directeur général du comité organisateur des fêtes, M. Andrew Savage, s'est dit extrêmement choqué de cette attitude de la société d'Etat. «Peut-être que si notre spectacle s'était appelé «Peureux comme Québec», la réponse aurait été différente...», a-t-il lancé durant la conférence de presse. A son avis, Radio-Canada n'avait aucune raison de refuser de présenter ce spectacle à la population. La Société des festivals populaires se tourne maintenant vers Radio-Québec et le réseau TVA pour obtenir que l'un ou l'autre enregistre le spectacle qui sera présenté le 23 juin, au parc Maisonneuve.

Concernant le choix des artistes qui participeront aux manifestations de la fête nationale, M. Savage a déclaré qu'il n'avait pas pour l'instant à dévoiler les cachets qui ont été offerts, pas plus que les critères de sélection. «Je puis vous dire qu'il ne s'agit pas de contrats faramineux et que les artistes qui font partie de la comédie musicale sont ceux qui se sont montrés les plus enthousiastes». Le directeur général a aussi refusé de donner le résultat de la campagne de souscriptions auprès des entreprises et hommes d'affaires. « Vous ne devez pas oublier que la Société des festivals populaires est un organisme privé et non public qui est subventionné partiellement par le gouvernement. Nos états financiers seront remis à nos membres lors d'une assemblée générale».

A un journaliste qui demandait si le programme correspondait bien aux attentes des Québécois pour leur fête nationale, M. Savage a répondu: «les gens veulent s'amuser, se détendre. N'oublions pas que c'est une fête».

Au parc Maisonneuve

Le 23 juin, de 18h00 à 1h30, la scène du rabibochage (le dictionnaire donne comme définition: la réconciliation) sera animée par les artistes énumérés plus haut.

A compter de 21h30 le bûcher de plus de 20 pieds de hauteur sera allumé. De 22h00 à 23h30, on présentera la comédie musicale «Heureux qui comme Québec». Une production de la Société des festivals populaires qui est aussi une idée originale de M. Andrew Savage.

De minuit à 1h30, le groupe Barde fera danser les gens sur un air de violon endiablé. En cas de pluie, les activités seront reportées au lendemain aux mêmes heures. Advenant une grève du transport en commun, le lieu des manifestations pourrait être changé. C'est du moins ce qu'a laissé entendre M. Savage qui avisera le public par l'intermédiaire de la radio et de la télévision.

Le 24 juin l'archevêque de Montréal, Mgr Paul Grégoire, présidera la messe traditionnelle de la Saint-Jean, à l'église Saint-Jean Baptiste, angle Rachel et Henri-Julien. Un riche programme musical sera exécuté par un choeur de 130 voix.

DÉBRAYAGE DES MÉDECINS

La situation est «parfaitement sous contrôle»

QUEBEC - «La situation semble parfaitement sous contrôle», affirmait en fin d'après-midi hier un porte-parole du ministre des Affaires sociales Pierre-Marc Johnson lorsqu'interrogé sur les effets de la grève des médecins omnipraticiens.

GILLES GAUTHIER
de notre bureau de Québec

Comment le ministère procède-t-il pour l'ensemble du territoire à cette vérification, dont M. Johnson disait hier matin à l'Assemblée nationale qu'elle est effectuée deux fois par jour?

Les renseignements, explique-t-on aux Affaires sociales, viennent de quatre sources différentes. Il y a d'abord la direction des services de santé du ministère, dont les chargés d'établissements communiquent avec la direction des institutions, hôpitaux, CLSC, centres de soins prolongés ou centres d'accueil, pour vérifier par exemple ce qui se passe aux urgences.

La direction générale des relations de travail des Affaires sociales communique pour sa part, deux fois par jour également, avec les directions de la douzaine de conseils régionaux de la santé et des services sociaux(CRSSS), qui sont en mesure, grâce à leur propre réseau, d'évaluer le fonctionnement général des services sur leurs territoires.

On communique par ailleurs au moins quotidiennement avec les 32 Départements de santé communautaire(DSC), dont l'évaluation est en ligne plus directe avec la population en général.

Et il y a enfin des contacts continuels avec l'Association des hôpitaux du Québec.

Il est par ailleurs plus que probable, ajoute le porte-parole de M. Johnson, que le ministère sera mis au courant d'une situation particulière si elle survient entre les vérifications, effectuées le matin et l'après-midi.

On poursuit en disant que l'évaluation se fait à partir des tendances observées d'une vérification à l'autre. On pourra ainsi constater une augmentation du nombre de patients ou du temps d'attente à l'urgence ou l'apparition d'événements spécifiques.

«Les critères utilisés, disait hier M. Johnson, ne peuvent être intrinsèquement objectifs».

Il a également déclaré que l'accumulation résultant de jours de débrayage de la part de la FMOQ depuis un mois et demi et des journées de grève en cours «pourrait nous amener rapidement à considérer qu'il y a détérioration» de la santé publique.

Boudé à Rouyn et Ville-Marie

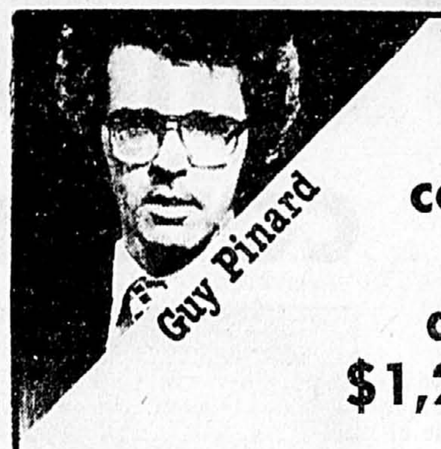
Le ministère affirmait hier que le mouvement de grève avait été complètement boudé à Rouyn et Ville-Marie en particulier et qu'il n'était pas observé comnplètement à plusieurs endroits.

Il y eu, ajoute-t-on, des débrayages dans 75 p.c. des hôpitaux de la province. L'autre 25 p.c. comprenait neuf hôpitaux à Montréal. La moitié des CLSC ont par ailleurs été touchés.

Des «discussions continuelles» ont eu lieu hier entre les porte-parole du gouvernement et de la Fédération des médecins spécialistes du Québec, alors qu'il y a eu des «contacts téléphoniques» entre le mandaté de l'État et celui des omnipraticiens. Une rencontre est cependant prévue entre ces derniers ce matin à Québec.

M. Johnson déclarait hier matin que les spécialistes n'ont pas fait de débrayages et sont «prêts à parler».

«En ce sens, ils ont agi, comme syndicat, d'une façon bien plus responsable (que les omnipraticiens) et qui ne devrait pas être moins efficace sur le plan des contenus. De façon réaliste et honnête, à l'intérieur des mandats que nous avons, je n'écarte pas la possibilité d'une entente avec la FMSQ. En ce qui a trait à la FMOQ, ça dépend toujours de leur attitude. Passer de 38 p.c. à 24 p.c., je regrette! Ils auraient pu passer de 100 p.c. à 58 p.c. aussi».



Trois comparutions pour une différence de $1,23 par mois!

À la fin de 1980, Pierre Sormany achète un vieil immeuble de six logements à loyer modeste variant de $105 à $115. Comme l'édifice nécessite d'importantes rénovations, il sait bien qu'il ne peut en espérer un profit à court terme mais, en revanche, il compte s'en servir comme abri fiscal.

D'ailleurs, après un an et demi de «propriétariat», les faits donnent entièrement raison à M. Sormany; il a dû investir plus de $5 500 et se retrouve avec un déficit d'exploitation de $3 000, ou $2 000 après impôts.

Bon analyste de l'évolution financière à court terme, M. Sormany a été moins efficace dans son évaluation des tracasseries et de la lenteur proverbiale de la Régie du logement.

Quinze mois d'attente

En mars 1981, après avoir effectué les réparations les plus urgentes, M. Sormany avise ses locataires qu'il entend porter leur loyer à $125 (il s'agit d'appartements de quatre pièces et demie et non de garçonnières). Une seule locataire refuse l'augmentation, de $15 (ou l3,6 pour cent) dans son cas, et elle porte la cause devant la régie.

La roue des ennuis est lancée pour M. Sormany. Tout d'abord, la régie met 10 mois à ouvrir le dossier (et le tout se déroule AVANT que le gouvernement menace de geler les salaires des fonctionnaires).

Donc première convocation en février 1982. Pour se faire dire que les reçus des réparations effectuées depuis qu'il est propriétaire sont inutiles et qu'il doit plutôt justifier son augmentation par les dépenses de 1980, donc celles qui ont été effectuées par son prédécesseur. Quelle logique!.

Nouvelle audition au début de mars. Le régisseur lui apprend alors qu'il a droit à une augmentation de 12,5 pour cent. Donc le loyer de la plaignante devrait être de $123,77 et non pas de $125. Une réduction de $1,23 par mois, ou $14,76 par année.

Malgré le ridicule de la situation, M. Sormany est résigné à se soumettre à la décision du régisseur qui a pris l'affaire en délibéré. Pourtant, voilà qu'il était de nouveau convoqué le 10 juin, présumément pour entendre le jugement. Aussi n'est-il pas surprenant de l'entendre dire: *«Je m'étonne de ce délai stupéfiant de 15 mois pour un tribunal qui justement a été créé pour accélérer le processus de règlements»*.

D'autres mésaventures

Les mésaventures de M. Sormany avec la régie n'allaient pas se résumer à cette propriété. Au cours de 1981, il décide de déménager au centre-ville. Il acquiert donc un immeuble de trois étages, avec l'intention d'occuper le troisième à partir du premier juillet de cette année.

Donc en décembre, il envoie au locataire l'avis d'éviction prévu par la loi, mais ce dernier décide de contester cette éviction malgré le fait que M. Sormany est le propriétaire du logement, et qu'il a vendu sa maison afin de se reloger dans un de ses logements en juillet. Quelle naïveté! Et ops à la régie!

Entre-temps, le locataire du deuxième déserte son appartement en prenant la précaution d'y laisser ses meubles, son chien...et des amis! Même si tout, présence non autorisée d'amis, non-paiement du loyer et abandon d'un animal par son propriétaire, prêche en sa faveur impossible, par exemple, d'évincer ce locataire afin de céder le logement à celui du troisième, pour que tout se règle: il lui faut obtenir au préalable un ordre d'éviction en invoquant le non-paiement de loyer ou tout autre prétexte légal. Et ops, encore une fois à la régie, qui décide d'entendre les deux causes conjointement à la fin de mars.

La cause est effectivement entendue à la date prévue, et malgré le fait que M. Sormany semble avoir gain de cause sur toute la ligne s'il se fie aux remarques du régisseur, ce dernier veut rendre un jugement «qualifié», vers la mi-mai.

Hélas, le 4 juin, M. Sormany attendait les jugements. Si le régisseur réfléchit toujours le premier juillet, M. Sormany se retrouvera au pire dans la rue ou au mieux dans un meublé fort dispendieux en attendant une décision de fonctionnaire plus ou moins pressé, même s'il est propriétaire de neuf logements, qui lui ont coûté $11 000 en investissements ($7 000 après impôts) en moins de 18 mois.

«Ma conclusion? Je n'en ai aucune. C'est tout juste quelques cas nouveaux à verser au dossier de l'oppression bureaucratique et de la bêtise institutionnalisée», remarque M. Sormany.

Quelques réflexions

Les mésaventures de M. Sormany illustrent encore une fois le caractère inique de la Loi créant la Régie du logement, comme elles tendent à démontrer les avantages démesurés dont jouissent les locataires.

Les mesures incitatives adoptées par le gouvernement pour relancer le bâtiment n'auront aucun effet tant que les promoteurs se verront confrontés avec un tel déni de justice. Autrefois, c'étaient les propriétaires qui abusaient de leur pouvoir, aujourd'hui, c'est exactement l'inverse. Il doit certes exister un juste milieu là comme ailleurs.

Quand une loi permet à un locataire d'occuper un logement pendant de 12 à 15 mois en ne payant que le premier mois de loyer (question de mettre le pied dans la porte), cela grâce aussi à l'extrême lenteur admnistrative de ceux qui sont responsables de son application, il devient essentiel de changer la loi. Et n'allez pas croire qu'il s'agit d'un cas unique, les Sormany sont légion au Québec.

Autobus et métro: le service normal reprend...jusqu'à mardi

Les autobus et le métro roulent normalement et conjointement depuis ce matin, la Fraternité des chauffeurs d'autobus et opérateurs de métro ayant décidé de suspendre l'application des moyens de pression au moins jusqu'à lundi soir, a indiqué hier son président Jacques Bigeault.

MARC DORE

M. Bigeault n'a pas élaboré sur les raisons qui motivent la décision de l'exécutif du syndicat, lequel a passé une bonne partie de la journée d'hier en délibération, mais il semble bien que l'arrêt alterné du service d'autobus et de métro depuis une semaine n'ait pas produit, en termes de négociations, les résultats escomptés.

Le syndicat pourrait donc envisager le recours à d'autres moyens de pression dès lundi, l'exécutif se réunissant d'ailleurs l'après-midi de ce jour et une assemblée générale étant convoquée pour 20 heures. Cette assemblée en sera toutefois une d'information, et ne devrait donc pas être appelée à prendre de décisions. L'exécutif détient déjà le mandat de déclencher les moyens de pression nécessaires pour faire avancer les négociations.

Cette soirée de lundi risque ainsi d'être un moment déterminant pour la suite des négociations entre la CTCUM et ses syndicats. Outre la Fraternité, le Syndicat du transport de la CTCUM, qui regroupe les travailleurs de l'entretien et des garages, tient une assemblée générale qui aura à se prononcer sur le moment du déclenchement de la grève générale illimitée.Le syndicat a déjà voté le principe d'une telle grève.

Accusations

Par ailleurs, les usagers du transport en commun adapté ont fait hier une sortie énergique contre le Commission de transport de la CUM et la Fraternité de ses chauffeurs d'autobus et opérateurs de métro, les accusant de «se servir des personnes handicapées pour se donner bonne conscience auprès de l'opinion publique».

Selon la présidente du Regroupement des usagers du transport adapté (RUTA), Marie-Blanche Rémillard, ni la Commission, ni le syndicat ne se préoccupent vraiment du problème causé aux handicapés par l'arrêt du service spécial d'autobus mis à leur disposition.

Madame Rémillard, qui était entourée des représentants de plusieurs associations de handicapés et bénéficiait de l'appui de l'Office des personnes handicapées, a expliqué que même si les deux parties se disaient prêtes à négocier l'établissement de services essentiels, elles s'opposaient lorsqu'arrivait le moment de déterminer laquelle aurait le «contrôle» sur ces services. La porte-parole du RUTA a cependant précisé qu'à son sens, et dans la situation de rapport de force qui est la leur, les deux parties défendent des positions logiques sur la gestion des services essentiels.

Le RUTA, tout en affirmant croire que malgré tout, une entente sur les services essentiels aux handicapés n'est pas si éloignée, se dit «exaspéré» par la situation actuelle qui brime selon ses représentants les handicapés dans leur droit au travail, à la scolarisation et aux services de santé.Sans faire appel directement à l'intervention gouvernementale, le RUTA estime que la situation ne sera pas modifiée tant que le projet de loi 72 sur les services essentiels n'aura pas été adopté par l'Assemblée nationale.

Carte et stationnement

Sur un autre plan, la CTCUM a fait savoir hier que la question d'un possible remboursement, sous une forme ou sous une autre, aux utilisateurs de la carte autobus-métro (CAM) ne serait pas tranchée tant que le conflit avec les employés de la Commission ne serait pas réglé.

Enfin, un porte-parole du bureau du président du comité exécutif de la Ville de Montréal a indiqué qu'aucune directive précise n'avait été donnée aux préposés au stationnement concernant les automobiles contrevenant aux règlements du stationnement durant les périodes d'absence de service d'autobus.On suppose à l'hôtel de ville que les préposés feront preuve, comme lors de situation antérieures semblables, d'une certaine tolérance, en autant évidemment que soient garanties la régularité du flot de circulation et la sécurité.



L'inauguration de LG3 coûtera un demi million

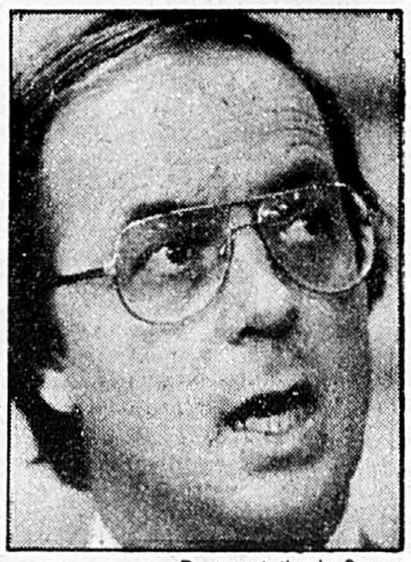
Le «party» d'inauguration de la centrale hydro-électrique de LG3, à la Baie James, le dimanche 20 juin, coûtera la mignonne somme d'un demi million de dollars à la Société de développement de ce complexe mis en chantier sous l'administration de l'ex-premier ministre libéral, Robert Bourassa.

C'est ce qu'a appris LA PRESSE en consultant le dossier confidentiel de la SEBJ préparé par la direction des relations publiques de l'entreprise et dont le coordonnateur général est le relationniste François Aubin. Une somme colossale compte tenu de la période d'austérité imposée par le gouvernement Lévesque à ses employés, dans le but de remplir les trous qui se sont creusés à la suite de son administration, depuis six ans.

C'est le ministre de l'Energie et des Ressources, Yves Duhaime, qui représentera à cette occasion le gouvernement du Québec, alors que le premier ministre René Lévesque sera à Rock Port, près de Boston, où il participerta à conférence annuelle des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre.

Dépenses somptuaires

La SEBJ, dans ses estimations, prévoit recevoir 96 invités spéciaux, 45 journalistes et 10 travailleurs, représentants de différents



Documentation La Presse

Yves Duhaime

métiers et qui ont oeuvré sur le chantier. La location des quatre avions Convair, d'hélicoptères pour les représentants des médias d'information et d'un Twin Otter pour les invités pour assurer le transport inter-chantiers et les frais d'aéroport, coûtera $39,000.

Par ailleurs, l'accueil de tout ce beau monde pour une seule journée de fiesta, comprenant la bouffe, les drinks et le gîte des employés de la station de télévision TVA, qui diffusera les agapes, amènera des déboursés de l'ordre de $54,000.

La SEJB a aussi autorisé un déboursé de $102,000 comme contribution spéciale au réseau de télévision TVA pour s'assurer que l'événement soit «couvert». Dans un louable souci d'économie qui le caractérise, l'organisme ne va quand même pas jusqu'à assumer tous les frais de TVA et permet au réseau de combler la différence de coût grâce à divers commanditaires...! Cette émission de deux heures, sera animée par la vedette de variétés, Michel Jasmin.

Mais ce n'est pas tout comme largesse. L'identification visuelle, l'aménagement de la salle d'accueil et de l'intérieur de la centrale, le site de la cérémonie, tentes, kiosques, un circuit fermé de télévision pour reproduire les cérémonies sur place, et le site de l'enregistrement du spéctacle et de l'émission de TVA, etc, coûteront la somme de $103,500.

Autres dépenses

D'un autre côté, le thématique de l'entreprise coûtera $47,000. Cette opération comprend l'application du symbole, la recherche et les entrevues avec les 10 travailleurs servant à illustrer le thème, frais de déplacements de ces travailleurs, une sculpture, c'est à dire une oeuvre collective confiée à un québécois et fabriquée par les travailleurs avec des rebuts du parc d'équipement avec une fontaine intégrée, etc.,

Tout ceci pour un budget spécial de $345.500. Mais ce n'est pas tout...



Documentation La Presse

Michel Jasmin

En effet une somme de $103,200 est aussi prévue dans le budget régulier de la SEJB pour cette inauguration, pour un grand total de $448,700. Et comme il y a inévitablement des imprévus, le faste de cette cérémonie atteindra sûrement le demi million de dollars.

Le gouvernement Lévesque pourra toujours prétendre que c'est une somme modique, si l'on considère qu'en octobre 1979 l'inauguration de la centrale de LG2 avait coûté aux environs de $1.4 millions... pour ce projet qui avait été décrié à l'époque par l'opposition péquiste qui devait reconnaître, une fois rendu au gouvernement, que Robert Bourassa avait eu raison de l'entreprendre.

La dernière somme prévue au budget régulier de la société a été consacrée à la publication de brochures, de traduction, des livres, d'un film, de bandes filmées sur les travaux, de matériel photo, d'un jeu d'affiches pour les travailleurs et pour une édition spéciale du journal «En Grande».

LG3 c'est nous autres...

Le thème retenu pour l'événement est «LG 3, c'est nous autres». Heureusement, car au prix ou ça coûte pour l'inaugurer...!

Le document dont LA PRESSE a obtenu copie note les faits suivants en ce qui a trait aux objectifs visés par la SEBJ: «Si la mise en service de la centrale LG3 n'a pas la même importance que celle de LG2 ni la même symbolique qu'aura celle de LG 4 dans quelques années, elle nous fournit, en cette période de calme relatif, une occasion toute choisie pour mettre en évidence une thématique très dynamique. Nous désirons en effet souligner les immenses retombées des projets d'Hydro-Québec et de ses filiales, autant pour ceux qui y participent que pour l'économie du Québec en général».

On aurait pu ajouter : «Autant aussi pour les organisateurs de party de la SEBJ et pour leurs invités».

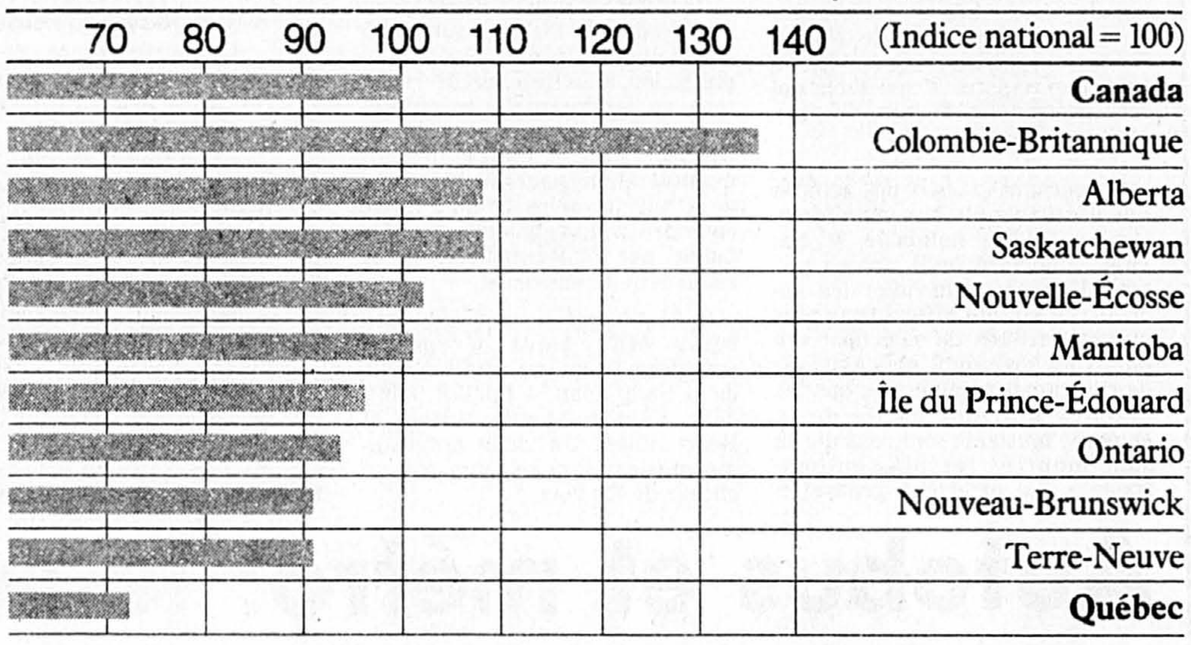
LES MÉDECINS SPÉCIALISTES ET LA SANTÉ AU QUÉBEC

Les médecins spécialistes jouent un rôle de premier plan dans le domaine de la santé au Québec. Ce sont les médecins spécialistes qui traitent, enseignent et effectuent la recherche clinique et fondamentale permettant à notre médecine de se maintenir parmi les meilleurs au monde.

Pourtant, la comparaison des échelles de tarif applicable aux médecins spécialistes des différentes provinces du pays démontre que le Québec occupe le dernier rang, bien en-deçà de la moyenne canadienne.

La demande de rattrapage de 24.5% soumise par la Fédération des médecins spécialistes du Québec pour compenser la hausse des coûts depuis juin 1978 est tout à fait raisonnable à la lumière des renseignements contenus dans le tableau suivant:

Comparaison des échelles de tarif applicable aux médecins spécialistes en 1981*



* Direction des ressources de santé, Direction générale des systèmes d'information, Santé et Bien-être Canada, Ottawa, Ontario

L'ensemble des demandes présentées par la Fédération des Médecins spécialistes du Québec vise à éviter une dégradation des services. Il en va de la bonne santé des Québécois.

Les médecins spécialistes du Québec sont convaincus du bien-fondé et de la justesse de leurs demandes.

La Fédération des médecins spécialistes du Québec est constituée d'associations regroupant les spécialités suivantes:

Allergologues-immunologues; anesthésistes-réanimateurs; biochimistes; cardiologues; chirurgiens cardio-vasculaires et thoraciques; chirurgiens généraux; chirurgiens plasticiens; dermatologistes et syphiligraphes; endocrinologues; gastro-entérologues; hématologistes-oncologistes; internistes et rhumatologues; spécialistes en médecine nucléaire; microbiologistes; néphrologues; neurochirurgiens; neurologues; obstétriciens-gynécologues; ophtalmologistes, orthopédistes; oto-rhino-laryngologistes; pathologistes; pédiatres; physiatres; pneumologues; psychiatres; radiologistes; radiothérapeutes spécialistes en santé communautaire; urologues.

La Fédération des médecins spécialistes du Québec

100,000 FONCTIONNAIRES DE PLUS SOUS BOURASSA

Défendant la loi 70, Bérubé vole la vedette

CLAUDE-V. MARSOLAIS
de notre bureau de Québec

QUEBEC — Bien que le chef de l'Opposition, M. Claude Ryan, eût qualifié à l'instar du président de la FTQ, M. Louis Laberge, la projet de loi 70 d'abject et d'odieux et d'être la conséquence de la mauvaise administration du gouvernement actuel, c'est le président du Conseil du trésor, M. Yves Bérubé, qui a volé le show hier en Commission parlementaire des Finances et des Comptes publics lorsqu'il a démontré que cette mauvaise administration avait été héritée du gouvernement Bourassa puisque celui-ci avait créé 100,000 postes de fonctionnaires entre 1970 et 1976.

Prenant un ton théâtral au grand amusement des représentants ministériels de la Commission et même des représentants de l'Opposition, M. Bérubé, chiffres en main, a révélé que le nombre d'employés des secteurs public et parapublic était passé de 239,559 en 1970-1971 à 339,663 en 1977-1978 ce qui signifiait que les 100,000 emplois promis par l'ex-premier ministre Bourassa l'avaient été dans le secteur public.

«C'est le scandale le plus incroyable que l'on puisse imaginer de l'administration libérale passée parce que non seulement il a créé 100,000 nouveaux fonctionnaires mais il les a rendus millionnaires en leur accordant un taux d'enrichissement de leur salaire de 4 pour cent par année », a dit M. Bérubé en signalant que depuis 1977-1978 l'actuel gouvernement avait réduit de 4,000 les effectifs qui se situent présentement à 335,030 employés.

Une solidarité à bon marché

Dans ses remarques sur le projet de loi fixant la rémunération des employés des secteurs public et parapublic de janvier à avril 1983, M. Ryan avait rappelé qu'aucun gouvernement antérieur n'avait été placé dans une telle position par la crise économique. «Lorsqu'un gouvernement est obligé de faire appel à la solidarité de tous, c'est qu'il en est réduit aux extrémités», a-t-il dit en s'attaquant au ministre des Finances, M. Jacques Parizeau, pour avoir sous-estimé le coût de la convention de 1979 d'au moins $2 milliards.

Selon le chef libéral, face à la crise budgétaire, le gouvernement n'avait que trois recours, soit réduire le personnel, recourir aux emprunts ou compresser les dépenses. «Comme le gouvernement avait dépensé sans compter les années précédentes, il s'est retrouvé comme Duplessis vers la fin des années 1930 qui s'était vu signifier par Wall Street et la rue St-Jacques la limite de son crédit.»

M. Ryan ne partage pas la solution du gouvernement qui consiste à réduire les salaires de ses employés en restreignant le droit d'association et de négociation durant une certaine période. Il rappelle à ce sujet que l'oppression dans les pays étrangers a toujours débuté par la restriction des libertés syndicales. Même si son parti n'a pas l'intention de flirter les syndicats pour se valoir des votes, il estime néammoins ce projet de loi d'une extrême répugnance.

Dans sa réplique, le ministre Bérubé devait signaler que le Parti libéral ne s'était jamais prononçé sur le fonds de la question et qu'il n'avait proposé aucune solution au problème de la crise budgétaire. Il a ajouté que même si la loi 70 était adoptée, un article prévoit que la négociation aura toujours prédominance ce qui laisse suffisamment de lattitude aux syndicats pour discuter d'un arrangement plus acceptable.

Enfin, à une remarque du député de Vaudreuil-Soulanges, M. Daniel Johnson, qui lui faisait remarquer que le gouvernement n'avait pas eu le mandat électoral de réduire unilatéralement les salaires des employés du public et parapublic, il a signalé qu'au contraire l'intention de comprimer les dépenses faisait partie de l'enjeu électoral. Il a d'ailleurs rebaptisé le slogan de la campagne 1981 «Faut rester forts» par «Faut comprimer pour rester forts».

Le député péquiste de Bellechasse, M. Claude Lachance, a même nargué les libéraux quant à l'appui de la population envers le gouvernement sur cette question. «La population est d'accord. Vous voulez un référendum là-dessus!»

ÉLECTRICITÉ DE CHURCHILL FALLS

Lalonde n'est pas étonné de l'attitude de Peckford

■ OTTAWA — Le ministre fédéral de l'énergie, Marc Lalonde, s'est dit «peu étonné» que le premier ministre de Terre-Neuve, Brian Peckford, refuse de poursuivre les négociations avec le gouvernement du Québec sur l'électricité provenant des chutes Churchill.

«Quand on voit quelle attitude M. Peckford a prise dans notre dossier (négociations sur les ressources de pétrole en mer) il ne faut pas se surprendre de sa réaction face au Québec», a déclaré le ministre Lalonde aux journalistes, hier, à la sortie de la Chambre des Communes.



Marc Lalonde — Téléphoto UPC

MAURICE JANNARD
de notre bureau d'Ottawa

Le ministre fédéral trouve «regrettable» le geste de Terre-Neuve. Puis il a ajouté: «Québec est prêt à rouvrir les discussions, mais, en refusant de négocier, M. Peckford ne sert pas les intérêts des citoyens de sa province».

Le projet de loi C-108, adopté la semaine dernière à Ottawa, permet au fédéral de construire sur le territoire québécois un corridor de lignes de transmission d'électricité en provenance de Terre-Neuve.

Toutefois, suite aux représentations du Québec, la loi a été amendée pour inclure un moratoire de six mois sur la construction du corridor électrique et pour permettre des négociations durant ce délai entre les deux provinces.

Mercredi dernier, par contre, dans la capitale fédérale, le premier ministre terre-neuvien a rejeté catégoriquement l'idée d'entreprendre de nouvelles discussions avec Québec. De toute évidence, le litige sera réglé par les tribunaux.

Comme également, selon toute vraisemblance, la querelle entre cette province atlantique et le gouvernement fédéral sur la propriété des ressources pétrolières au large des côtes, sera tranchée par les tribunaux. La Cour supérieure de Terre-Neuve doit se prononcer bientôt sur le litige, après quoi la Cour Suprême du Canada entendra la cause.

Le ministre Lalonde a répété hier que c'est le gouvernement de Terre-Neuve qui avait quitté la table de négociations dans le contentieux qui l'oppose avec cette province. Il a rappelé également que le fédéral en était venu à une entente sur les ressources gazières avec la Nouvelle-Ecosse, il y a quelques mois.

Les ministres sont d'accord pour réduire leurs salaires

■ OTTAWA (PC) — Plusieurs membres du cabinet ont affirmé, hier, qu'ils sont disposés à accepter une réduction de leurs émoluments pour encourager les Canadiens à réduire leurs propres exigences salariales.

Tout en refusant de confirmer ou d'infirmer les rumeurs émanant du caucus libéral de mercredi voulant que le traitement de $102,100 des membres du cabinet soit réduit, les ministres interrogés se sont dits d'accord avec le principe.

Le président du Conseil du trésor, M. Donald Johnston, a dit qu'il a lui-même accepté une diminution de salaire lorsqu'il est venu en politique active et le ministre du Commerce, Ed Lumley, a confié qu'il avait réduit son propre salaire quant il était maire de Cornwall.

«Personne n'apprécie une baisse de salaire, mais c'est parfois nécessaire», a dit M. Lumley en se rendant à la salle du conseil des ministres où on devait se pencher sur les divers remèdes économiques prescrits la veille par le caucus libéral.

Lévesque se dit convaincu que les négociations reprendront un jour ou l'autre avec Terre-Neuve

■ QUEBEC — Le Premier ministre Lévesque s'est dit convaincu qu'un jour ou l'autre les négociations reprendront entre Québécois et Terre-Neuviens au sujet des questions d'hydro-électricité en provenance du Labrador. «Et ce sera peut-être Terre-Neuve, sans Peckford, qui le demandera!», a-t-il laissé tomber, comme pour bien montrer son peu d'empressement à rouvrir ce dossier.

PIERRE VINCENT
de notre bureau de Québec

Appelé à commenter les fracassantes déclarations du Premier ministre terre-neuvien, qui a répété par trois fois, mercredi, à Ottawa, son refus de s'asseoir à une table de négociations avec Québec, M. Lévesque n'a pas paru du tout impressionné par le ton énergique de son homologue. «Je n'y ai rien trouvé de nouveau», a-t-il commenté, ajoutant que, selon lui, il est clair que Brian Peckford et le ministre fédéral de l'Energie, Marc Lalonde, ont des «attitudes complices».

M. Lévesque rencontrera M. Peckford au début de la semaine prochaine, à Rock Port dans le Maine, à l'occasion de la rencontre des chefs de gouvernements de l'Est de l'Amérique du Nord, mais il a laissé entendre qu'il ne lèverait pas le petit doigt pour y relancer la vieille querelle Québec-Terre-Neuve.

MAGIC TOUCH TV
LA TOUCHE MAGIQUE

VENTE PAYEZ ET EMPORTEZ
SONY

MAGNÉTOSCOPES
CASSETTES COMPACT MODÈLE SL-2000
CAMÉRA VIDÉO COULEUR TRINICON modèle HVC-2200
GRATUIT à l'achat d'un Bata Pak SL-2000
• souple valise de transport
• pile au nickel-cadmium rechargeable
• ruban nettoyant Betamax à rendement élevé
GRATUIT à l'achat d'un Beta Pak SL-2000 et d'une caméra couleur HVC-2200
• Housse de transport
• Adapteur C.A.
• Pile au nickel-cadmium

+ GRATUIT Carte de membre CLUB VIDEO pour un an, à l'achat de l'un de ces ensembles. Grand assortiment de films tout récents.

TÉLÉCOULEUR 20" SONY modèle KV-1945
• Image Trinitron
• Commande de syntonisation express à 105 touches
• Contrôle à distance «express commander»
• Convertisseur intégré
PRIX SPÉCIAL

TÉLÉCOULEUR 22" SONY modèle KV-2145
• Tube image Trinitron
• Récepteur 105 canaux
• Contrôle à distance «express commander»
PRIX SPÉCIAL

STÉRÉOS PORTATIFS
Enregistreuse à cassettes portative SONY modèle WMI
2 entrées pour écouteur
PRIX SPÉCIAL 128$
Enregistreuse à cassettes portative SONY modèle WM II
PRIX SPÉCIAL 198$
Enregistreuse à cassettes portative SONY Modèle TPS-L 2
PRIX SPÉCIAL 189$
GRATUIT: 5 cassettes LNX-90K à l'achat d'un WALKMAN

5343, Chemin Queen Mary Juste à l'ouest de Decarie 481-2702
Stationnement gratuit à l'arrière du magasin. Nous faisons le service sur tout ce que nous vendons.

«SPOKEN ENGLISH»
L'ANGLAIS PARLÉ

POUR CEUX QUI DÉSIRENT:
• Apprendre l'anglais de tous les jours
• Perfectionner leurs connaissances de l'anglais parlé
• Le parler plus couramment et avec plus de souplesse
• Se sentir plus à l'aise en le parlant

PETITS GROUPES
5 à 7 participants par niveau — MAXIMUM à tous les niveaux. Conversation dirigée par des monitaurs qualifiés d'expression anglaise.

SANS GRAMMAIRE
• Accent mis sur la conversation courante
• Adaptée selon les besoins de chaque niveau
• Corrections nécessaires appliquées selon le contexte des phrases utilisées

SESSION SEMI-INTENSIVE
* 3 SEMAINES (4 fois par semaine lundi à jeudi)
MATIN 10h00-12h30 ou APRÈS-MIDI 13h15-15h45
ou SOIR 18h15-20h45
*Toute séance manquée peut-être reprise durant la 4e semaine.

FRAIS DE LA SESSION 150 $
(tout compris) déductible d'impôt concernant inscriptions faites du 21 juin au 26 juin inclusivement.
Après cette date les frais seront de 165 $.
Entrevue de classement et inscription sur rendez-vous seulement.

Pour autres renseignements, composez: 844-9396

CCFA
LE CENTRE DE CONVERSATION FRANÇAISE ET ANGLAISE CCFA INC.
Fondé en 1969
(Situé en face de l'université McGill)
Reconnu par le ministère de l'Éducation

Conséquences pour les citoyens

Boss! Respecte ta signature...

Notre employeur, le Gouvernement du Québec, nous provoque depuis plusieurs mois, et fait preuve du plus grand mépris pour ses plus proches collaborateurs, les employés de l'État.

Nous sommes d'ailleurs vos serviteurs.

Vous pouvez éventuellement croire que le Gouvernement est justifié de récupérer 521 000 000 $ de ses employés entre le 1er janvier et le 31 mars 1983, mais avez-vous pensé aux conséquences?

Ne croyez-vous pas, **vous qui êtes employé du secteur privé,** que votre patron ne sera pas tenté de faire la même chose? Et pourquoi pas, le Gouvernement le fait bien lui!

Pourtant, certains de vos avantages sont les conséquences de nos conventions collectives.

Vous qui êtes commerçant, avez-vous songé à ce que sera votre chiffre d'affaires du premier trimestre de 1983, si dans votre localité les employés du secteur public et parapublic sont en nombre important?

Prenez par exemple la région métropolitaine de Québec où près de 150 000 000 $ ne seront pas disponibles au cours de cette période, la situation ne sera sûrement pas des plus gaies... D'autres mises à pied, fermeture de commerces, manque à gagner, etc.

On ne peut sûrement pas appeler cela la relance économique, c'est de la pure inconscience!...

SYNDICAT DES FONCTIONNAIRES PROVINCIAUX DU QUÉBEC INC.

ÉDITORIAL

PAUL DESMARAIS
président du conseil d'administration

ROGER-D. LANDRY
président et éditeur

la presse

JEAN SISTO
éditeur adjoint

YVON DUBOIS directeur de l'information
MICHEL ROY éditorialiste en chef

Quatre jours pour prévenir la catastrophe

Cette grève inacceptable des médecins généralistes, résidents et internes entre aujourd'hui dans sa deuxième journée. Ne dramatisons pas: rien ne permet encore de conclure à la catastrophe, ni même à l'état d'urgence. Les personnels médicaux assurent les services dits essentiels, et même davantage. On ne signale en tout cas depuis 24 heures aucun incident majeur. Et les spécialistes restent à leurs postes, du moins jusqu'à nouvel ordre.

S'il en est ainsi ce matin, on doit en attribuer la cause principale à une réaction naturelle des citoyens. Ils ont choisi en ce premier jour de grève de rester à la maison, plutôt que de se rendre au centre hospitalier ou chez le médecin, même s'ils souffraient d'indispositions mineures ou indéterminées. Mais, aujourd'hui et demain, plus encore la semaine prochaine si les spécialistes font grève à leur tour, l'appréhension, l'incertitude, l'anxiété gagneront toute la société. Les premières conséquences paraissent mineures. Mais les effets cumulatifs feront naître bientôt le désarroi dans les coeurs et les esprits.

Sur les conseils des médecins, les patients n'oseront pas déranger les grévistes pour se plaindre d'un malaise supportable. Mais comment le profane mesure-t-il la gravité réelle d'un mal qu'il tolère? À quoi reconnaît-il les signes d'une affaire qui ne souffre aucun délai?

Les affiches posées aux portes des généralistes hier annonçaient «fermé» avec l'avertissement suivant: «Si vous avez besoin de soins médicaux urgents, rendez-vous au centre hospitalier ou au CLSC le plus près, ou appelez le docteur Pierre-Marc Johnson, ministre des Affaires sociales.» Dans cette douteuse forme d'humour caustique, on distingue une autre illustration du faux rapport de force entre médecins, gouvernement et bénéficiaires.

Les médecins possèdent la science de soigner et de guérir. C'est un extraordinaire pouvoir, indispensable à la collectivité. S'ils s'avisent d'en priver la société pour obtenir de l'État des avantages accrus, les plus vulnérables seront les malades, les faibles, les enfants, les démunis, les vieux. C'est une forme de chantage qui confère au rapport de force un caractère de domination.

Mais on entend heureusement des témoignages qui montent des milieux hospitaliers et médicaux. Plusieurs médecins, par l'entremise des médias et au sein de leurs assemblées syndicales, ont eu le courage d'élever la voix à titre individuel contre les débrayages annoncés. On peut constater que le tiers environ des généralistes et près de 20% des spécialistes ont exprimé, par bulletins de vote ou par abstentions, leur désaccord avec les consignes de grève des fédérations.

D'autres témoignages retiennent l'attention. M. André Brousseau, président de l'Association des hôpitaux du Québec, a d'abord dénoncé comme il convenait les incroyables méthodes de négociation en usage dans les fédérations: elles consistent à contester d'abord et à négocier ensuite. Il est incontestable de régler des différends de cette façon, qui fut hélas celle de la FMOQ et que la FMSQ adopte à son tour cette semaine. Il demande ensuite au gouvernement de procéder sans délai à l'adoption d'une loi spéciale pour mettre fin à la grève déclenchée hier et prévenir celle des spécialistes qui risque d'éclater mardi. Enfin, M. Brousseau déplore avec raison que les directeurs des quelque 200 centres hospitaliers du Québec n'aient jamais été consultés, ni par les fédérations ni par le gouvernement, pour définir les services essentiels en cas d'arrêt de travail dans leurs institutions.

La Corporation des médecins, par son président, le Dr Augustin Roy, regrette naturellement la situation causée par la grève, souhaite la reprise des négociations, annonce qu'elle veillera au maintien des services essentiels, rappelle les médecins à leurs obligations déontologiques et constate pour finir qu'il n'est pas en son pouvoir d'interdire ou d'empêcher des grèves. Celles-ci paraissent inévitables aux yeux du Dr Roy parce que le régime de la négociation est fondé sur le rapport de force entre les fédérations et l'État.

Comment ne pas souhaiter ici que l'Ordre des médecins se prononce en termes explicites contre le principe même des arrêts de travail déclenchés par les fédérations qui regroupent ses membres? S'il avait naguère soupçonné que les médecins pourraient un jour envisager le recours à la grève, le législateur aurait sans doute interdit ce mode de contestation par la loi comme il a su le faire à l'égard des policiers et des pompiers.

C'est en fin de compte du côté du ministre des Affaires sociales qu'il faut attendre la solution. M. Johnson a défini au début de cette grève la position du gouvernement qui se propose d'intervenir par une loi spéciale dès qu'il apparaîtra que la santé publique est soumise à des risques trop considérables.

En réalité, le «risque» existe déjà et constitue dès maintenant une menace. Il est vrai, toutefois, que ce risque et cette menace sont circonscrits aussi longtemps que les services essentiels sont effectivement assurés et que les spécialistes ne font pas grève. Ce qui signifie que le ministre dispose d'un court délai de quatre jours pour régler le différend avec la FMSQ. S'il devait échouer, M. Johnson serait contraint d'intervenir par la voie législative dès le début de la semaine prochaine. Par mesure de précaution, il peut se mettre à rédiger sans tarder son projet de loi.

MICHEL ROY

Le ménage de la FTQ dans son syndicat du vêtement

La FTQ vient de se rendre à l'évidence. Il se passe des choses pas très catholiques dans le secteur syndical du vêtement pour dames. Une enquête qu'elle a menée sur les activités de son affiliée, l'Union internationale des ouvriers du vêtement pour dames (UIOVD), l'a convaincue, en effet, que ceux et celles qui oeuvrent dans cette industrie sont très mal protégés par leur syndicat.

Il n'est jamais trop tard pour voir la lumière. Après avoir traité plutôt à la légère les révélations faites par mon confrère Pierre Vennat sur les irrégularités sérieuses qu'on pouvait observer dans ce milieu, révélations qui remontent déjà à au moins trois ans; après avoir pris plus ou moins au sérieux les plaintes formulées par des femmes de ce syndicat; après avoir dénoncé le gouvernement qui a autorisé la CECO à mettre son nez dans cette industrie; après avoir refusé, enfin, il y a à peine sept mois, de mettre l'UIOVD en tutelle, il fait bon de voir la FTQ se raviser et reconnaître que la solidarité syndicale n'autorise pas à passer l'éponge sur toutes les bêtises de ses affiliés.

La série d'articles que mon confrère Vennat a consacrée en 1979 à cette industrie avait particulièrement fait état de pratiques patronales-syndicales qui s'apparentaient à de la collusion. Il y était question de griefs non défendus, de pots de vin, de fraudes diverses, de décisions prises sans consultation des militants de la base, etc. Il avait qualifié le tout de «jungle du vêtement».

Mon confrère n'avait pas été le seul à s'inquiéter de ce qui se passait de ce côté. Le ministre du Travail, dès 1977, avait décrété une tutelle sur le syndicat, justement parce qu'il soupçonnait que des délits pouvaient y être commis. Malheureusement, cette tutelle fut déclarée illégale pour vices de forme. Il y eut aussi, sur le même sujet, un dossier assez étoffé de «vie ouvrière» qui concluait dans le même sens. Enfin, des midinettes osèrent se mettre au blanc pour dénoncer leur syndicat.

Tout ça aurait dû ouvrir les yeux de la FTQ. Au lieu de penser qu'il y avait une sorte de conspiration pour salir un syndicat, cette dernière aurait été bien avisée, au contraire, de remercier tous ceux qui avaient le courage de la mettre devant les faits.

Mais, encore une fois, mieux vaut tard que jamais. Il est rafraîchissant d'entendre M. Louis Laberge dire que le syndicat en cause n'était ni vraiment efficace, ni vraiment démocratique. Il est même allé jusqu'à dire qu'il n'y aurait pas eu de syndicat dans ce secteur que ça n'aurait pas fait grande différence.

Le surveillant de la FTQ à l'intérieur de l'UIOVD aura évidemment pour tâche de s'assurer qu'on redonne le pouvoir aux membres, qu'on mette fin à toutes les pratiques incompatibles avec un véritable syndicalisme, qu'on se dote des outils nécessaires à la défense des intérêts des membres qu'on extermine toute trace de discrimination, etc.

Les 15,000 membres de ce syndicat seront sûrement heureux de voir qu'on est décidé à procéder à ce ménage que souhaitait d'ailleurs l'actuel président, M. Gilles Gauthier, alors qu'il présidait la Ligue d'action démocratique. La plupart de ces membres sont des femmes. Un grand nombre sont même des immigrants. Ils sont donc particulièrement vulnérables s'ils ne peuvent compter sur une protection syndicale sérieuse, sur un syndicat éveillé et incorruptible.

Il convient, enfin, de signaler que la FTQ n'est pas la seule centrale à avoir eu des problèmes avec un affilié dans ce secteur. On apprenait, en effet, ces jours derniers que la CSD venait de se remettre du choc que lui avait causé la condamnation pour fraude de l'ex-président de sa Fédération du vêtement (8,200 membres). Là aussi, heureusement, il a été décidé de faire le ménage.

VINCENT PRINCE



Droits réservés

LIBRE OPINION

Méga-projets, méga-mirages au désert économique

Depuis quelques années, Ottawa annonce que la relance économique et l'autonomie énergétique sont les objectifs visés par leur ambitieux programme de méga-projets.

SOLANGE VINCENT

Front commun pour un débat public sur l'énergie

Pendant que des millions s'engloutissaient dans la planification de ces châteaux de sables bitumineux, centrales nucléaires géantes, usines militaires, usines de liquéfaction du gaz et autres entreprises tout aussi «nécessaires» au bien-être des Canadiens, des projets de développement menant vers une véritable autonomie énergétique et la création d'emplois étaient écartés parce que ne faisant pas partie de la stratégie d'Ottawa toute axée sur les besoins énergétiques et militaires américains. Un exemple récent, l'acceptation des missiles Cruise américains en territoire canadien pour y effectuer les essais.

Mais voilà que cette politique toute subordonnée aux volontés américaines subit les contrecoups de la conjoncture, les méga-projets tombent un à un parce que les prix de l'énergie et la consommation diminuent aux États-Unis.

Comme Ottawa n'a pas réfléchi à des alternatives, le chômage croît pendant que des produits et des services utiles ne sont pas fournis parce qu'ils ne font pas partie de la grande infrastructure, qu'Ottawa voulait mettre en place pour écouler l'énergie vers nos voisins.

Puisqu'il faut retourner à la planche à dessin, Ottawa ferait bien de ne pas continuer dans le cul de sac des méga-projets qui coûtent des milliards, qui sont très longs à construire, qui ne produisent pendant ces années qu'un endettement colossal. De plus, il n'est pas assuré que leur production trouve preneur lorsqu'ils sont enfin terminés.

Les événements de la dernière année ont démontré abondamment l'imprudence des planificateurs et les grossières erreurs de leur boule de crystal.

Le ministre Lalonde n'a pas mis un an avant que son échafaudage de prix du pétrole et du gaz, qu'il avait mis tant de temps à mettre au point et à négocier, ne devienne complètement décalé de la réalité; sa politique de prix était liée au comportement des prix sur le marché mondial lequel a eu l'impertinence de ne pas se conformer aux prophéties du ministre Lalonde. De plus, les revenus anticipés ne se sont pas matérialisés, la hausse rapide des prix canadiens ayant entraîné une baisse de consommation importante.

Ottawa aurait pu prévoir que dans le contexte d'une crise économique grave, les quelques 1 million 800 mille sans-emploi ne se promeneraient guère, quelles gens perdraient leur voiture, ne pourraient s'acheter de voiture ou la laisserait au garage si par hasard elle était payée en entier. La «civilisation de loisirs» sans gagne-pain ne rend pas très mobile.

Puisque nos savants planificateurs nous démontrent chaque jour que leurs calculs sont aussi complexes que faux, qu'ils peuvent se tromper sur une grande échelle, que leurs erreurs nous coûtent fort cher et nous enfoncent dans le chômage et la dépendance, il est urgent que les citoyens prennent leur développement économique et énergétique en main, qu'ils étudient les moyens les plus rationnels pour répondre à leurs véritables besoins et pour se dégager et non pas accentuer la dépendance envers les États-Unis. Le pipeline de l'Alaska est un exemple de cette dépendance présentée comme progrès aux Canadiens naïfs et crédules.

Le gigantisme des infrastructures dessert l'économie. Quand on les bâtit, elles nous écrasent sous l'endettement et l'inflation qu'elles accentuent lourdement.

Quand les projets sont écartés parce que la demande extérieure diminue, il faut se rendre compte qu'un temps précieux et des fonds considérables ont été gaspillés en pure perte comme c'est le cas pour le projet Alsands.

Encore qu'il vaut mieux abandonner ces éléphants blancs plutôt que de s'entêter à les bâtir lorsque les marchés, les prix sont aussi incertains. Il s'agit de limiter les dégâts et de s'orienter différemment. Ce n'est pas ce que le Québec s'apprête à faire: il préfère augmenter les tarifs d'électricité très rapidement pour financer des installations gigantesques pour les besoins américains car nos besoins à nous sont amplement couverts et pour longtemps par les installations actuelles. L'année dernière, l'équivalent de toute la production de la Baie James a été exportée hors Québec.

Le Québec est un immense pays à peine peuplé, ses ressources sont très grandes mais elles ne sont pas infinies.

Il n'est pas réaliste de penser qu'une gestion rationnelle de notre patrimoine assortie d'échanges judicieux puisse nous permettre d'atteindre une certaine autonomie économique. La dette publique, incluant celle d'Hydro-Québec, atteint les 25 milliards de $ et sera fort longue à éponger, mais on ne saurait parler de véritable indépendance économique ou politique si les marchés financiers internationaux continuent à avoir leur mot à dire dans notre processus législatif.

Il faut avoir une politique à la mesure de nos revenus et savoir préserver le capital. Les emprunts massifs qu'effectue le Québec depuis une dizaine d'années hypothèquent son capital dès l'instant où il s'en sert pour développer les ressources, considérées comme renouvelables, pour les exorter à l'état brut.

Les projets hydro-électriques actuels monopolisent le capital à la disposition de l'ensemble du Québec et ne résolvent même pas le problème énergétique québécois qui en est un de carburant liquide pour le transport essentiellement. La demande d'électricité québécoise ne connaîtra pas la croissance annoncée en raison:

1) des mesures d'efficacité énergétique qui peuvent rapidement diminuer les besoins de moitié;
2) des modifications structurelles des secteurs industriels et commerciaux: introduction de nouvelles technologies moins énergivores et des raccourcis de la télématique, bureautique, etc...
3) de la conjoncture économique.

Que ferons nous alors de nos barrages géants? Une vente de feu?

Il faut que les Québécois pensent à eux avant qu'il ne soit trop tard (s'il n'est pas déjà trop tard), qu'ils «rapatrient» leur cerveau pour le faire travailler au profit du Québec qu'ils peuvent bâtir pour leur descendance.

Où se trouve l'intérêt à long terme du Québec?

Cette question ne trouvera de réponse que le jour où le Québec aura su définir sa position dans le concert des nations. La première démarche exigerait une remise en question du bien-fondé de la division internationale du travail et des profits où un Québec même indépendant risque fort de se voir enfermé.

Accepter d'être relégué au rang de fournisseur de matière première n'a aucun sens économique et constitue un recul pour un pays déjà aussi développé que le Québec.

Que les pays du Tiers monde cherchent dans leurs richesses naturelles un élément moteur pour les faire accéder à un stage supérieur de bien-être est une tactique compréhensible. Il en va tout autrement pour un pays dont le développement est suffisamment harmonisé avec les besoins pour permettre d'envisager une certaine autonomie économique.

Que l'on exporte à l'occasion des surplus authentiquement excédentaires, passe encore, mais exporter massivement avec des contrats fermes et à long terme est un attrape-québécois.

TRIBUNE LIBRE

LA PRESSE, MONTRÉAL, VENDREDI 18 JUIN 1982

L'ÉCOLE LOUIS-RIEL

Un autre son de cloche

M. Guy Pinard,
LA PRESSE

Cher M. Pinard,

Suite à la lecture de vos trois articles parus successivement dans LA PRESSE du 22, du 25 et du 26 mai, je me vois dans l'obligation en tant qu'ancien «détenu» de l'école secondaire Louis-Riel de rétablir les faits tels que je les ai vus et vécus au cours des cinq années qu'a duré ma «détention».

Ainsi, j'ai mûrement réfléchi avant de vous attribuer un quelconque qualificatif. Mon choix s'est finalement arrêté sur celui de «TOURISTE». En effet je peux dire sans me tromper que vous vous êtes laissé traiter en touriste tout au long de votre visite à Louis-Riel. (...)

«Ils (M. Robichaud et ses semblables) désirent que chaque école réponde à un public, **celui qui la fréquente** (...) «Mon oeil!» (...) une école exemplaire pour **les parents** désireux de voir l'école redevenir un lieu d'éducation et de formation (...)» «Au cours des mois qui ont précédé l'ouverture de l'école en 1973, j'ai (M. Robichaud) rencontré les parents de la future clientèle pour leur demander quel type d'école ils désiraient, avec la ferme intention de le leur donner. Ce sont eux qui ont insisté pour qu'on impose une discipline.»

Ces trois extraits démontrent clairement que M. Robichaud dirige son établissement non pas en fonction des élèves mais uniquement en fonction de l'image à présenter aux parents, et particulièrement aux membres du comité des parents choisis beaucoup plus pour le supporter dans son orientation plutôt que pour le guider ou le contester.

A lire de telles insanités, on est porté à croire que M. Robichaud considère ses élèves comme des débiles profonds, incapables de se prendre en mains et n'ayant aucune idée de leurs propres besoins. Bref, à en croire M. Robichaud, les étudiants de son établissement, tout comme les peuples régis par des gouvernements dictatoriaux, sont fiers et heureux de se voir «imposer une discipline» maintenue à coups d'expulsions et de références à la direction.

Mais le clou de ce premier article est sûrement l'exemple donné par M. Robichaud (exemple saugrenu s'il en est dont lui seul et M. Camille Samson détiennent le secret): «tout comme Gilles Villeneuve», «les fonctionnaires ont perdu le contrôle sur la mécanique». Le message de M. Robichaud est sans détour, clair, net et précis: Messieurs les fonctionnaires, le contrôle total sur **la mécanique** est le seul moyen d'obtenir les résultats voulus. Je n'apprends certes rien aux élèves de cette école en leur disant qu'ils sont considérés comme de simples pantins dirigés par un seul manipulateur de cordes (...)

Je me permets d'apporter un dernier éclaircissement sur ce premier article, avant de passer à l'épuration du second tableau de cette série fallacieuse. Les cheveux m'ont dressé sur la tête lorsque j'ai lu cet extrait: «Pas de vandalisme, pas de graffiti sur les murs, pas de mégots de cigarettes sur les parquets, pas d'élèves flânant dans les corridors.» QUOI? Pas de vandalisme à Louis-Riel? Je pourrais ramasser assez d'exemples pour remplir LA PRESSE du mercredi au complet. QUOI? Pas de graffiti? Allons donc! Les toilettes de cette école sont de vraies «galeries de sottises pour ne pas dire des musées d'inepties» (Anatole France), et en plus quelqu'un est payé pour les effacer. QUOI? Pas de mégots de cigarettes sur les tapis? Ces dits tapis sont tellement brûlés et endommagés qu'il est difficile de distinguer leur couleur naturelle. Quant au flânage, pas besoin d'aller dans les corridors puisque tout élève le moindrement subtil peut dormir à son aise dans quelque cours que ce soit.

A la lecture de votre deuxième article, j'ai pesté, juré, fulminé de telle sorte que je serais considéré comme impoli si je reproduisais le moindre écho de ma colère dans cette présente lettre. (...) M. Robichaud avise ses élèves: ceux qui se hasarderont à franchir le **cordon de police** ne pourront pas revenir.» MAIS C'EST DU CHANTAGE! Enfin quoi, un peu de bon sens que diable! Mais où allons-nous; sommes-nous rendus à un tel point que nous devons faire venir un cordon de policiers pour retenir des enfants dans une école? En lisant cet article, j'avais l'impression de lire un scénario de film décrivant les péripéties des prisonniers en conflit avec leur tyrannique chef de pénitencier.

Certes, tous les élèves ne sont pas des anges, loin de là (je crois même ne jamais en avoir rencontré un seul) mais la réaction massive des étudiants au début de mai est d'après moi la preuve qu'il y a un bris dans la «mécanique». Mais cette fois-ci c'est du côté des manipulateurs de «mécanique» qu'il faut aller voir. (...)

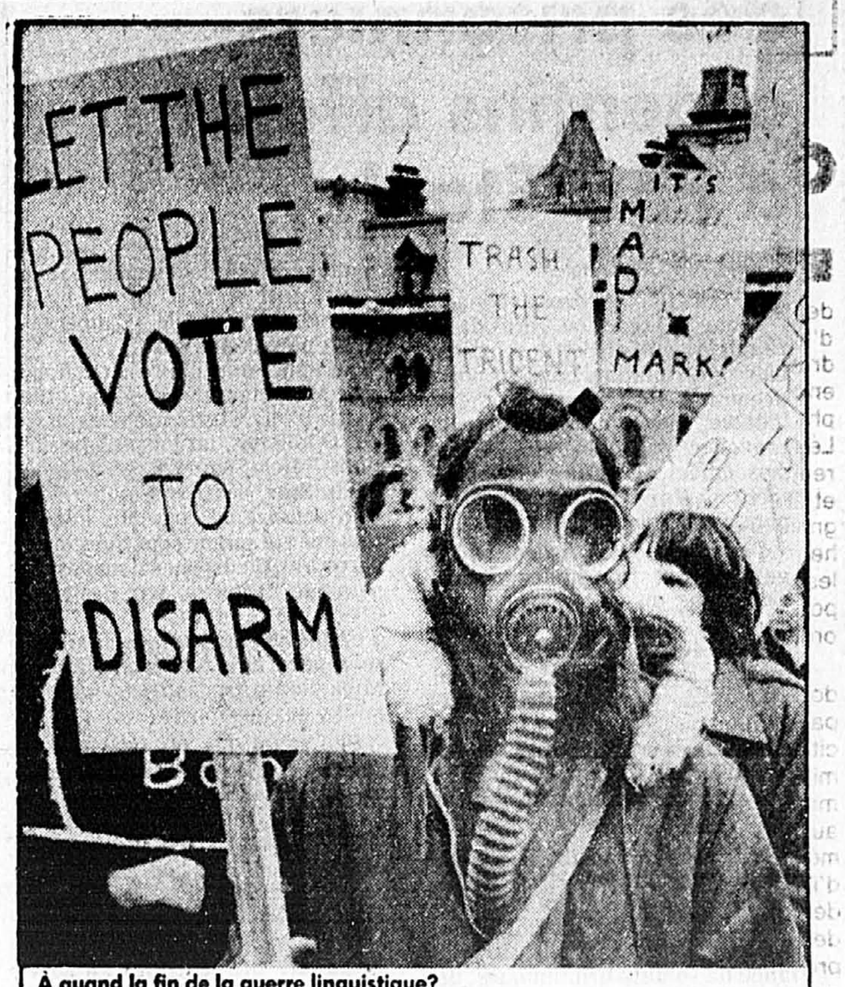
Je ne donnerai aucun commentaire sur votre troisième article puisque M. Benoit Roux s'en est chargé, mieux que je n'aurais pu le faire, dans LA PRESSE du jeudi 10 mai 1982.

En conclusion, je crois que le plus navrant c'est qu'une école aussi rétrograde et si peu progressive porte le nom d'un homme qui toute sa vie s'est battu pour la liberté, j'ai nommé le très honorable rebelle Louis Riel.

Fabien ST-JACQUES
19 ans, ancien de l'école secondaire Louis-Riel
étudiant au Collège Ahuntsic, en cinéma

N.B.

- *Priorité est accordée dans cette page aux lettres d'intérêt général se rapportant à des articles parus dans LA PRESSE. La concision est recommandée.*
- *Les correspondants doivent inscrire lisiblement leurs nom, adresse et numéro de téléphone.*
- *LA PRESSE ne s'engage pas à publier toutes les lettres reçues, ni à retourner les lettres, manuscrits ou autres documents non publiés.*
- *L'auteur assume l'entière responsabilité de ses opinions.*
- *Tout en respectant la pensée de l'auteur, LA PRESSE se réserve le droit d'abréger les lettres selon l'espace disponible.*
- *Si possible écrire à la machine, à double interligne.*
- *Prière d'adresser vos lettres comme suit: «Tribune libre», LA PRESSE, C.P. 4200, succ. Place d'Armes, Montréal, H2Y 3M1.*



À quand la fin de la guerre linguistique?

Pour la paix ...in English

(Lettre ouverte au révérend Donald Pipe de l'Église unie du Canada et du Conseil québécois de la paix).

Sensible à l'appel de votre organisme, j'ai participé à la marche pour la paix et le désarmement, tenue à Montréal récemment.

Vos prises de position vigoureuses sont connues. Plusieurs en sont édifiés et vous en sont reconnaissants. Permettez tout de même que je partage avec vous le malaise suivant, ressenti par plusieurs peut-être.

Lors du rassemblement près Place des Arts, je vous ai trouvé osé de prétendre que tout le monde présent comprenait l'anglais, et de vous adresser à la foule exclusivement en anglais en plein coeur de la métropole du Québec, et ce contrairement à M. Sloan, au député Payne et aux autres intervenants, sauf le conseiller municipal de Vancouver. C'est, à mon sens, une forme de violence à l'encontre des idéaux de paix promus par votre organisme.

Sans mauvaise volonté, j'en conviens, vous posiez un geste pas tellement de nature à faciliter respect mutuel et bonne entente entre anglophones et francophones. Au cours de leur longue histoire les francophones du Québec ont souvent trouvé arrogant le sentiment de supériorité anglophone qu'on faisait peser sur eux. Ce sentiment continue de gêner la marche des minorités francophones des provinces du Canada vers l'autonomie linguistique et culturelle. On pourrait souhaiter qu'un homme à l'influence que vous exercez au Québec, puisse s'exprimer en français. Du moins n'aurait-il pas été de mise de faire appel à un interprète? Sans vouloir faire le malin, je me demande comment, à Toronto, on réagirait à un francophone n'osant s'adresser à son auditoire qu'en français.

Les francophones ont forcément une longue tradition de tolérance. Doit-on faire exprès pour en abuser?

Lucien COUTU, c.s.c.
Montréal

LE TÉMOIGNAGE D'UNE MÈRE

Monsieur Guy Pinard
La Presse

Suite à vos articles parus dans LA PRESSE les 22, 25 et 26 mai 1982 (...) j'aimerais apporter un autre son de cloche que celui du directeur de Louis-Riel.

Vous parlez d'une école exemplaire. Est-ce parce qu'il y a des plantes vertes, des tapis (couverts de brûlures de cigarettes), l'air climatisé et des fenêtres qui ne s'ouvrent pas qu'on peut parler d'école exemplaire?

Là comme ailleurs, monsieur, vous pouvez vous retrouver avec douze professeurs de français pour un même groupe en deux ans. Là plus qu'ailleurs les forts sont les préférés mais pour les faibles la vie est carrément abêtissante. Là comme ailleurs il y a quelquefois dix chaises qui volent en l'air quand la cloche sonne la fin des cours. Là peut-être plus qu'ailleurs la drogue fait partie de la vie quotidienne. Là comme ailleurs les étudiantes et les étudiants se font apostropher par des phrases comme celle-ci. «Mes hosties de tabarnack t'nez-vous tranquilles, vous êtes mon septième groupe aujourd'hui». (Pour les enfants, il est aussi le septième professeur de la journée.) Là comme ailleurs il y a beaucoup de vandalisme. Là comme ailleurs il y a quelques bons professeurs et beaucoup d'adultes qui n'aiment pas les enfants. Là **plus** qu'ailleurs les enfants sont de petits soldats qui doivent marcher droit sous l'oeil sévère des colonels. Quand ils sortent de cette école, de leur propre aveu ils disent ressentir un immense et durable écoeurement. L'entrée au CEGEP leur arrive comme une grande bouffée d'air frais.

C'est parfaitement l'esprit de M. Robichaud, le directeur de l'école, que vous citez: «Les fonctionnaires ont perdu le contrôle sur la mécanique». Pour cet homme, les enfants sont des petits boulons à mettre en place, bien huilés. Tous pareils ils doivent bien s'ajuster pour que fonctionne la société dont il rêve; la crème qui dirige et les petits boulons qui roulent bien.

Il est évident que la direction de cette école ne peut souffrir la brochure «Jeunes égaux en droits et responsables». Très très rares sont les projets étudiants qui ont pu voir le jour à Louis-Riel parce que, pour la direction, les enfants n'ont jamais droit de parler, seuls les adultes savent ce qui est bon pour eux. Ils n'ont qu'à obéir.

La réalité est peut-être différente de ce que vous avez entendu jusqu'à maintenant. Pour nous, nos deux fils sont enfin sortis de cet enfer Louis-Riel mais je pense que la plupart des parents ne savent pas ce qui s'y passe.

Lise LALUMIÈRE
Repentigny

Contre la répression en Italie

Vous publiez en page A3 de votre édition du 7 juin 1982 sous la plume de M. Paul Roy une entrevue du maire communiste de Turin, M. Diego Novelli, qui malgré la véhémence du ton et du titre confirme pourtant ce que le cocomité contre la répression en Italie a toujours affirmé.

M. le premier magistrat de Turin affirme: «Nous ne sommes pas un pays du tiers monde parce que notre système judiciaire est différent du vôtre; selon vos juges la moitié des gens en prison en Italie devraient être libres.» Sous réserve du mépris surprenant que le maire communiste semble porter aux pays du tiers monde et à leur système judiciaire, nous n'avons jamais affirmé autre chose. Les quelque cent trente intellectuels arrêtés les 7 avril et 20 décembre 1979, dont soixante sont toujours détenus après trois ans sans procès, sont accusés d'un délit d'opinion. On les accuse, comme M. Piperno, «d'avoir formé une association qui a intellectuellement alimenté par ses écrits une insurrection contre l'État». Ce crime a été inscrit au Code italien durant la période fasciste et rend passible d'une peine d'emprisonnement à vie.

M. le maire communiste le reconnaît d'ailleurs lorsqu'il dit: «Piperno n'armait pas physiquement les terroristes, mais plutôt idéologiquement, par ses écrits.» — C'est faire «violence à notre intelligence» que de laisser croire que nous ne pouvons distinguer un prisonnier d'opinion, d'un prisonnier de droit commun. Et même s'il n'en a pas toujours été ainsi, c'est le mérite des dix-sept juges canadiens qui se sont prononcés dans le dossier de M. Piperno, que de ne pas être tombés dans le piège qui leur était tendu. Dieu merci, on n'emprisonne plus ses adversaires politiques pour leurs idées au Canada.

Et M. le maire communiste le sait si bien qu'il reconnaît que la moitié des trois mille cinq cents prisonniers liés aux pénibles événements terroristes italiens sont en prison pour leurs idées, et non pour avoir commis un acte criminel, et devraient de ce fait être libérés.

L'honorable juge Martineau de la Cour supérieure a été clair dans sa sentence alors que l'Italie a présenté trois requêtes successives en extradition de M. Piperno et a eu neuf mois pleins pour présenter toutes les preuves admissibles en droit canadien. Pour le juge, après avoir lu toutes les preuves déposées et alors qu'à ce stade de la procédure l'intimé ne bénéficiait même pas de la présomption d'innocence dans notre droit, «il n'existe aucune preuve directe de la participation de l'intimé Piperno aux actes reprochés»; «les témoignages soumis ne sont que du ouï-dire»; «la culpabilité par association n'existe pas dans notre droit» et «la requête en extradition est rejetée pour absence totale de preuve».

Or ce sont sur ces même preuves que se fondent les accusations qui justifient depuis trois ans le maintien en prison des intellectuels italiens qui ne sont pas impliqués directement dans l'affaire des «Brigades Rouges».

Ce n'est pas faire injure à la République italienne et à son peuple que de lui dire que son gouvernement fait fausse route lorsqu'il croit utile de supprimer les libertés et de pratiquer la torture pour combattre le terrorisme. Et je persiste dans ma «bêtise» d'exiger des autorités judiciaires italiennes la libération des intellectuels emprisonnés pour leurs idées. (...)

Georges A. LEBEL
Professeur de droit
Membre du Comité contre la répression en Italie

Honte aux députés du Québec qui paient leurs impôts à l'Ontario!

LA PRESSE nous apprenait récemment que députés, ministres et sénateurs libéraux du Québec à Ottawa payaient, pour la plupart, la partie provinciale de leurs impôts à l'Ontario et non au Québec.

Pour ceux de ces politiciens dont les enfants sont scolarisés au Québec grâce à l'impôt des ouvriers de chez nous, pour ceux de ces fédéralistes dont la femme et toute la famille reçoivent des services québécois payés par les travailleurs du Québec, cette situation est saugrenue pour ne pas dire choquante.

Posons en effet les faits suivants.

D'abord ces politiciens travaillent à la promotion d'un régime qui a économiquement toujours favorisé et avantagé l'Ontario: canalisation de la voie maritime du Saint-Laurent, pacte de l'automobile, F18 au lieu du F16, Volkswagen... On a même vu dans le passé deux ministres de l'Expansion économique et régionale, francophones, être gênés de constater qu'on avait tripoté en cachette des dossiers dont ils devaient être les premiers responsables. Il suffit d'une dizaine de décisions seulement prises dans un siècle pour faire la différence entre une province riche et une autre plus pauvre. Que le succès économique du Canada soit donc l'Ontario, rien d'étonnant puisque la majorité anglaise d'Ottawa ne saurait faire autre que de travailler d'abord et avant tout à l'épanouissement de sa plus importante province. (...)

Députés et ministres fédéraux, vous dont la famille reçoit au Québec les services scolaires, hospitaliers et de tout autre nature, vous dont la réélection est quasi assurée de scrutin en scrutin, vous nous avez fait comprendre ce que vous vouliez dire par fédéralisme rentable maintenant que nous savons que vous épargnez des milliers de dollars en privant le Québec de sommes qui, pour minimes qu'elles soient en regard du budget de la province, sont cependant l'occasion d'une réflexion sur le fonctionnement du Canada et le succès économique de l'Ontario. Votre refus québécois, indécent mais payant, d'acepter les inconvénients de votre propre fédéralisme canadien nous met en face, si on l'analyse à long terme, de notre naïveté politique.

Paul DAOUST
Saint-Eustache

Méga-projets, méga-mirages...

suite de la page A 6

Il nous apparaît donc dangereux de laisser le Québec continuer à mettre tous ses oeufs dans le panier hydro-électrique alors que ses besoins ne le justifient plus.

En effet, il n'y a pas qu'à Ottawa qu'on se trompe quand on planifie pour les besoins des autres; au Québec, la politique énergétique vacille aussi. La batterie d'experts d'Hydro-Québec prédisait en 1980 une croissance de la demande d'électricité plus élevée que dans la plupart des pays industrialisés, soit 6,2% d'ici à 1990. En 1981, cette croissance a été inférieure à 3%. Hydro-Québec admet maintenant qu'elle doit réviser à la baisse le taux de croissance de la demande. Ce qui est très grave, c'est que cette baisse ne s'accompagne pas d'une révision du programme d'équipement et que les surplus doivent être acheminés vers l'extérieur sous forme d'énergie de base pour de longues périodes.

Et si les Américains n'avaient plus besoin de cette électricité lorsque cette orgie de barrages sera terminée? Ils auront signé des contrats, mais, on voit maintenant que le respect des contrats dépend en fait du rapport de force.

À quel prix les Américains seront-ils preneurs s'ils le demeurent? Le contrat récent signé avec Pasny établit un prix pour notre électricité qui n'a rien à voir avec nos coûts et un profit.

Nous ne décidons rien, ce prix est fixé par les utilités américaines au pourcentage du coût de remplacement du combustible utilisé dans leurs centrales thermiques.

Si nous arrivons à faire des profits, ce sera le fruit du hasard et des caprices du prix du pétrole et non pas la conséquence de nos exigences.

Actuellement, nous vendons à ,018 le kwh l'électricité exportée hors Québec alors que la nouvelle électricité de la Baie James nous coûte ,03 le kwh.

Donc, pas de profits mais une vente de feu pour rencontrer les taux d'intérêts et les taux de change.

Par contre, quand Bechtel signe un contrat avec nous, c'est à «cost plus», pas de vilaine surprise pour cette firme qui est assurée de profits réels à la Baie James où lorsque les coûts escaladaient, les profits de Bechtel faisaient de même.

John McCone disait en 1971 au premier ministre Bourassa: «Le Québec va devenir la centrale hydro-électrique de l'Amérique du Nord-Est.» (The Direct Current, Summer 1981, J. Warshaw, M. Rubin).

Nous sommes effectivement en train de le devenir et de notre propre gré encore! Mais nous ne serons **rien d'autre.** Au rythme où procède Hydro-Québec, d'ici à 10 ans le Québec sera désintégré: l'énergie de la Baie James et des barrages subséquents allant vers le sud et les biens de consommation (souvent de première nécessité), les biens semi-durables et les équipements industriels nous venant d'entreprises américaines dont certaines auront pu être incitées à s'installer «chez nous».

Si c'est cela que nous voulons, être «québéricains», nous n'avons rien à faire qu'à nous laisser faire. Par contre, si nous voulons que l'avenir ne soit pas qu'un mirage, technologique ou autre, c'est à nous de prendre les moyens de le faire.

la presse

RENSEIGNEMENTS 285-7272

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LTEE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de « LA PRESSE » et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. « Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400 ». Port de retour garanti.

ABONNEMENT	285-6911	**ANNONCES CLASSÉES**	
Le service des abonnements est ouvert de 7h à 18h (samedi : 8h30 à 13h)		Commandes du lundi au vendredi 9h à 17h	285-7111
RÉDACTION	285-7070	Pour changer du lundi au vendredi 9h à 16h30	285-7205
PROMOTION	285-7100	**GRANDES ANNONCES**	
COMPTABILITÉ		Détaillants	285-7202
Grandes annonces	285-6892	National, Télé-Presse	285-7306
Annonces classées	285-6901	Vacances, voyages	285-7265
		Carrières et professions, nominations	285-7320

Désordre causé par des prisonniers argentins affolés à Port Stanley

d'après AFP,UPI,Reuter,AP

Alors que Londres annonçait que l'Argentine refusait le rapatriement direct des prisonniers des Falkland dans les ports argentins, Port Stanley a été le théâtre, hier matin, d'incidents provoqués par des milliers de prisonniers argentins, complètement paniqués, qui se sont répandus dans la ville.

Des milliers de prisonniers argentins ont rompu les rangs, hier, dans un état d'affolement complet, et se sont répandus dans les rues de Port Stanley, mettant le feu à une école et à un magasin, parce qu'ils craignaient que le paquebot britannique «Canberra», chargé de les rapatrier, allait partir sans eux. Les renforts britanniques, appelés à la hâte, mirent une heure à rétablir l'ordre.

Les prisonniers, pris de folie, faisaient partie des milliers d'Argentins qu'on achemine par groupes de 200, sous la surveillance de soldats britanniques, de l'aérodrome de Port Stanley vers la jetée où les attendent des barques pour les transporter au «Canberra». Le capitaine Harry Voyzey des Royal Marines, a déclaré «qu'il n'y avait qu'une petite troupe de soldats britanniques sur la route de l'aéroport et ils n'ont pas voulu tirer» sur les Argentins déchainés.

Les incidents se sont produits après que les officiers argentins, au lieu de suivre les consignes britanniques leur demandant de mettre en rang leurs troupes pour les conduire en bon ordre jusqu'au port, eurent laissé les soldats s'y rendre seuls. Le capitaine Voyzey a confirmé que la panique a été déclenchée par le bruit qui a fait le tour de l'aérodrome, que le «Canberra» allait partir sans eux.

«L'appelé ordinaire s'en fiche des Malvinas et ne pense qu'à sortir d'ici», a affirmé le capitaine. D'ailleurs, un journaliste anglais, Mick Seamark, envoyé du Daily Star, a affirmé qu'un certain nombre de conscrits argentins ont été soignés pour des blessures aux pieds, occasionnées, la semaine dernière, par des officiers argentins désireux d'empêcher les jeunes soldats de se rendre aux forces anglaises. Mick Seamark soutient même qu'il y eut des morts.

Peu avant que ces faits soient connus, l'Argentine avait accusé de chantage la Grande-Bretagne qui, selon Buenos Aires, utilise les prisonniers argentins pour obtenir une décision définitive sur le conflit militaire. Le Foreign Office avait annoncé, peu auparavant, que l'Argentine ne souhaitait pas que ses prisonniers soient rapatriés directement dans des ports argentins par des navires britanniques pour éviter une nouvelle humiliation. Le Brésil, en charge des intérêts argentins à Londres depuis la rupture entre la Grande-Bretagne et l'Argentine, a fait savoir que les prisonniers seront rapatriés par la Croix Rouge internationale avec la collaboration du gouvernement de l'Uruguay.

Toutefois, le Foreign Office a rappelé que la Grande-Bretagne posait comme condition préalable au rapatriement final de tous les prisonniers une confirmation «autorisée» de l'Argentine à la cessation des hostilités.

Argentine: l'armée force Galtieri à démissionner

d'après AFP,UPI,AP,Reuter

Avec le départ forcé du chef de l'Etat, le général Galtieri, commandant en chef de l'armée de terre, membre de la Junte et président de la République, l'Argentine est réellement entrée dans l'ère de l'après-guerre des Malvinas. En attendant la désignation du successeur du général Galtieri, le général Alfredo Saint-Jean, ministre de l'Intérieur, assurera l'intérim de la présidence.

Le général Galtieri, qui a été obligé de démissionner par ses pairs refusant de le soutenir dans son obstination à vouloir poursuivre la guerre contre la Grande-Bretagne, a été remplacé à la tête de l'armée de terre par le général Cristino Nicolaides, jusqu'ici commandant en chef du Premier corps d'armée, stationné à Buenos Aires. En quittant la Casa Rosada, le général Galtieri a reconnu qu'il partait «parce que l'armée ne lui a pas donné l'appui nécessaire».

C'est le général Jose Antonio Vaquero, chef d'état-major de l'armée de terre, qui a été chargé par ses pairs, avec l'assentiment des chefs des deux autres armes, d'obtenir la démission de son chef dont le mandant devait expirer en mars 1984. Au cours de la réunion des généraux de l'armée de terre, douze des quatorze généraux présents souhaitaient mettre un terme aux hostilités avec la Grande-Bretagne et entamer des négociations. Les deux opposants étaient le général Galtieri lui-même et le général Nicolaides. Pour décider ce dernier à retirer son soutien au général Galtieri et réclamer la démission du chef de l'Etat «à l'unanimité», le poste de commandant en chef de l'armée de terre et membre de la junte lui a été proposé.



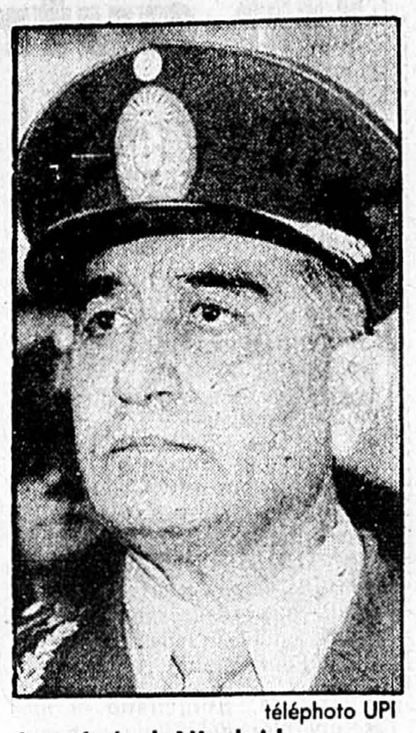
téléphoto PA

Le gén. Alfredo Saint-Jean, président par intérim.



téléphoto UPI

M. Costa Mendez, nouveau président?



téléphoto UPI

Le général Nicolaides, nouveau chef de l'armée.

Le général Nicolaides a la réputation d'un «dur», «anti-politique» et «anti-ouverture» vers la démocratie. Il avait dirigé la sévère répression contre la guérilla urbaine dans les quartiers industriels de Cordoba, au milieu des années 70. L'an dernier, il avait prononcé une phrase qui avait donné lieu à beaucoup de commentaires : «L'Occident est en guerre contre le marxisme depuis le 5ème siècle avant Jésus-Christ».

La passation du pouvoir entre le général Nicolaides et le général Galtieri, mis à la retraite anticipée à sa demande, aura lieu ce matin. Le nom du successeur du général Galtieri à la tête de l'Etat sera annoncé peu après. En attendant, les membres du cabinet ont remis leur démission et une prochaine réorganisation de l'appareil gouvernemental argentin parait certaine. Le cabinet, pour l'instant, se charge d'expédier les affaires courantes

Selon des informations dignes de foi, les chefs militaires projettent de mettre en place un gouvernement civilo-militaire de transition «à l'uruguayenne» s'appuyant sur la junte militaire qui resterait l'organe suprême du pouvoir en Argentine. Cette nouvelle junte serait composée des trois commandants en chef des forces armées, le général Christino Nicolaides (terre), à la place du général Galtieri, le général Lami Dozo (air), et l'amiral Vigo qui remplacerait l'actuel chef de la marine, l'amiral Anaya. M. Nicanor Costa Mendez, ministre des Affaires étrangères, dont la personnalité s'est affirmée au cours des moments difficiles qu'ont vécu les Argentins, deviendrait président civil de ce gouvernement de transition.

La déroute militaire argentine a provoqué de graves déchirements au sein des forces armées. «Si le conflit des Malvinas doit marquer un tournant, la période de changement doit s'ouvrir ici et maintenant», a affirmé hier soir le général Lami Dozo, dont les aviateurs se sont couverts de gloire dans l'Atlantique-sud. Le général Lami Dozo, que des rumeurs persistantes présentent comme le premier président de la nouvelle junte qui se mettra en place après la démission du général Galtieri a également déclaré que «le pays ne peut plus résister aux expériences de transplantations de modèles économiques et doit trouver son propre modèle, sans inflation ni récession. Se taire équivaudrait à entériner des erreurs qui pourraient conduire dans l'avenir à de dangereux échecs», a notamment déclaré le commandant en chef de l'aviation devant tous les généraux en activité.

Par ailleurs, la première réaction des dirigeants politiques argentins au départ du général Galtieri a été de demander l'accélération du processus de retour à des institutions démocratiques et de réclamer au plus vite des élections. Pour sa part, Londres a accueilli «avec circonspection» le départ du général Galtieri. A Whitehall, on se contente d'attendre pour voir si le successeur du général Galtieri est «aussi snguinaire» que son prédécesseur.

Israël décide un cessez-le-feu de 48 h. à Beyrouth

d'après AFP, Reuter

Le gouvernement israélien, réuni hier en séance extraordinaire, a décidé d'observer un cessez-le-feu de 48 heures à Beyrouth afin de permettre à l'émissaire spécial américain, M. Philip Habib, de poursuivre ses entretiens dans la capitale libanaise en vue d'une solution politique au Liban.

Cette décision, annoncée par la radio israélienne, a été adoptée à l'unanimité des membres du cabinet après desconsultations avec le premier ministre Menahem Begin, actuellement à New York.

Le cabinet israélien, rappelle-t-on, avait déjà décidé unilatéralement un cessez-le-feu avec les forces palestiniennes et syriennes au Liban. Il a aussi précisé qu'il n'avait pas l'intention d'ordonner l'assaut contre la capitale libanaise. Les responsables isréaliens ont toutefois souligné hier qu'ils ne se considéraient pas comme responsables des actes des phalanges chrétiennes à Beyrouth.

Cependant, les autorités libanaises tentaient de mettre au point une formule politique pour prévenir un assaut contre la capitale. Selon des diplomates occidentaux, toute tentative israélienne pour prendre Beyrouth provoquerait des combats de rue extrêmement meurtriers, comme cela s'est déjà produit dans les ports de Tyr et Sidon, au Sud-Liban.

Pour sa part, le chef de l'OLP, Yasser Arafat, a juré hier de faire de Beyrouth «le tombeau des envahisseurs» israéliens et le «Stalingrad des Arabes». Il a affirmé que la lutte se poursuivrait «jusqu'à la victoire» et que la bataille de Beyrouth «ne fait que commencer».

Un adjoint de M. Arafat, Abou Iyad, avait précédemment détenti que des contacts avaient été pris avec les Etats-Unis en vue d'éviter un bain de sang à Beyrouth. Un autre conseiller d'Arafat, Hani El-Hassan, avait fait état de tels contacts la veille.

Pour sa part, M. Philip Habib, qui s'est entretenu hier pour la troisième fois avec le président libanais Elias Sarkis, aurait proposé à l'OLP de déposer les armes et de se transformer en mouvement politique. En contrepartie, Israël relâcherait son étau autour des positions palestiniennes.

D'autre part, un comité de «secours d'urgence communs» (libano-palestinien) vient d'être créé à Beyrouth-Ouest par l'OLP et le Mouvement national libanais (gauche) pour venir en aide aux civils déplacés ou blessés par les raids israéliens et faire face au blocus de cette partie de la capitale, a-t-on appris hier.

Parlant devant les présidents des principales organisations juives américaines à New York, M. Begin a déclaré hier qu'Israël voulait établir «un traité de paix» avec le Liban comme il l'avait fait avec l'Égypte. Il a ajouté que les troupes israéliennes se retireraient du Liban dès que des «arrangements pour la sécurité dans la région» seraient établis. Il n'a pas donné de précisions quant aux modalités pour parvenir à de tels arrangements.

Du côté libanais, le président du mouvement national (gauche libanaise) et chef de la communauté druze, Walid Joumblatt, s'est entretenu hier avec le président Sarkis. M. Joumblatt qui refusait jusqu'alors de participer au «comité de salut national», aurait nuancé sa position.

Du côté syrien, les autorités auraient rejeté une demande du président libanais de retirer la Force arabe de dissuasion (FAD) de Beyrouth et de ses environs.

On se demande cependant ce qu'il adviendra des quelque 6,000 prisonniers palestiniens capturés par les Israéliens. Le général Raphael Eytan, chef d'état-major israélien, a déclaré qu'ils ne seraient pas transférés en Israël pour le moment.

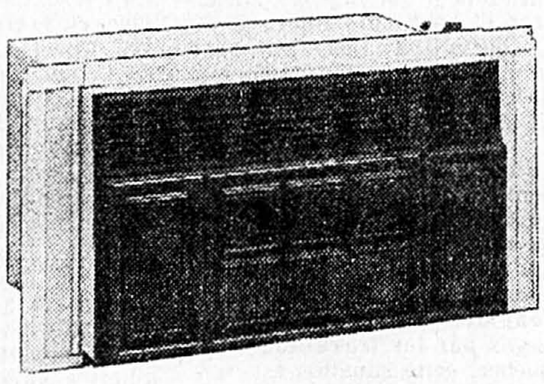
À Vienne, au terme de la visite du président François Mitterrand, la France et l'Autriche, dans une déclaration commune, ont demandé le rétablissement de la souveraineté, de l'intégrité et de l'unité du Liban et le retrait de toutes les troupes étrangères dont la présence ne serait pas sanctionnée par un accord international et le gouvernement de Beyrouth. Les présidents Mitterrand et Bruno Kreisky ont également demandé le respect des droits légitimes du peuple palestinien et la garantie des frontières de tous les États de la région.

Un GRAND CHOIX, pour un été agréable

Meubles Pascal

Rabais Pascal sur les climatiseurs

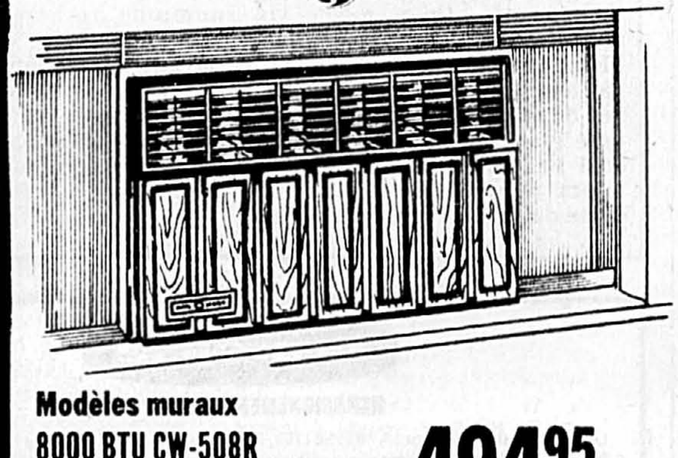
Hotpoint



5000 BTU HC-055K
prix cour. 279.95 Rabais 15$ = 264.95

6000 BTU HC-067K
prix cour. 339.95 Rabais 20$ = 319.95
7800 BTU HC-087
prix cour. 399.95 Rabais 25$ = 374.95
8000 BTU HH-088
prix cour. 509.95 Rabais 25$ = 484.95
10000 BTU HH-110K
prix cour. 539.95 Rabais 30$ = 509.95
12000 BTU HH-120
prix cour. 689.95 Rabais 35$ = 654.95
6000 BTU (coulissant) HS-064
prix cour. 449.95 Rabais 20$ = 429.95
3000 BTU (coulissant) HS-084
prix cour. 519.95 Rabais 25$ = 494.95
10000 BTU (coulissant) HS-104
prix cour. 549.95 Rabais 30$ = 519.95

GENERAL ELECTRIC



Modèles muraux
8000 BTU CW-508R
prix cour. 519.95 Rabais 25$ = 494.95
10000 BTU CW-510R
prix cour. 649.95 Rabais 30$ = 619.95

Modèles horizontaux
8000 BTU AE-608R
prix cour. 409.95 Rabais 25$ = 384.95
10000 BTU CE-910R
prix cour. 549.95 Rabais 30$ = 519.95
12000 BTU DE-912R
prix cour. 689.95 Rabais 35$ = 654.95

Modèles verticaux
6000 BTU UA-606R
prix cour. 469.95 Rabais 20$ = 449.95
8000 BTU UA-608R
prix cour. 499.95 Rabais 25$ = 474.95
10000 BTU UA-610R
prix cour. 569.95 Rabais 30$ = 539.95

PASCAL (OUEST)
3600, Côte Vertu
— Centre d'achats Le Bazar

PASCAL (EST)
6800 est, Jean-Talon
— À l'ouest des Galeries d'Anjou

Reagan réclame de Moscou des actes et non des mots

NATIONS UNIES (Reuter, AFP, PA) — Le président Reagan a réaffirmé hier devant l'ONU que les Etats-Unis sont prêts à négocier sérieusement avec l'URSS sur une réduction des forces stratégiques et conventionnelles, mais il n'est pas question que Washington entame de telles discussions en position de faiblesse.

Intervenant à la session spéciale de l'ONU sur le désarmement, M. Reagan a passé complètement sous silence la récente renonciation par l'URSS à utiliser la première l'arme nucléaire. En guise de réponse à M. Gromyko, le chef de la Maison-Blanche s'est livré à une attaque d'une rare virulence contre l'URSS en dénonçant ce qu'il a appelé son «record de tyrannie». Il a accusé Moscou de vouloir étendre son «impérialisme» et de poursuivre le renforcement de son potentiel militaire.

M. Reagan a toutefois réaffirmé son attachement à la paix et sa détermination à faire tout en son pouvoir pour conclure avec Moscou des accords sur le contrôle des armements, ajoutant qu'il voulait «des actes et non des mots» comme preuve de la sincérité du Kremlin. Il a insisté sur la nécessité de vérifier tout accord passé avec les Soviétiques en matière de réduction des armes nucléaires à moyenne portée en Europe et de limitation des armes stratégiques, ce qui fera l'objet de négociations à Genève à partir du 29 juin.

«Accumuler les accords ne procurera pas la paix, a dit le président américain. Les accords ne renforcent authentiquement la paix que s'ils sont respectés. Sinon, nous construisons un château de cartes qui s'éparpillera avec les vents de la guerre.»

Dressant le «bilan de la tyrannie» soviétique, M. Reagan a mentionné la violation des accords de Yalta «qui a conduit à la domination de l'Europe de l'Est», les interventions militaires en Tchécoslovaquie, en Hongrie et en Afghanistan et la «répression brutale» du peuple polonais. De plus, selon lui, des maquisards et des terroristes soutenus par le Kremlin sont à l'oeuvre partout dans le monde. M. Reagan a également dénoncé la «manipulation» par Moscou des mouvements pour la paix en Europe occidentale.

Après avoir rappelé la position américaine dans le domaine du désarmement, le président américain a souligné l'importance d'un renforcement des mesures de confiance et a proposé que l'ONU convoque une conférence internationale sur les dépenses militaires dans le monde, qui aurait pour but de mettre au point un «système commun d'évaluation et de publication» de ces dépenses. Il a aussi convié l'organisation internationale à soutenir «le calendrier pour la paix» que les USA ont proposé au cours des derniers mois.

1 géranium en pot pour un superbe lit de fleurs
avec toute commande de 25$ ou plus

GRATUIT TOUT EST EN POTS
PLANTEZ LE TOUT QU'IMPORTE LE TEMPS

Plantez nos conifères en pots dès maintenant
25% de rabais

PROFITEZ DE NOTRE OFFRE SPÉCIALE POUR PLANTES DE ROCAILLES ET VIVACES
Des plants qui fleuriront durant de nombreuses années, plusieurs variétés. Belles touffes.
Ne préférez-vous pas cette plante de chez Paul à cette plantule fragile?
Des années de satisfaction garantie seulement 1,50$
Prix courant: 2,25$ - 3,99$ pour la plupart des variétés.

30% DE RABAIS
Sur fumier de moutons et bovins (organique, sans odeur, en poudre)
Fertilisant parfait pour pelouses, jardins et semis. Utilisez-le comme fertilisant pour jardin ou pelouse. Résultats sensationnels.

Choix de 4,500 arbustes à fleurs dans une galaxie complète de superbes coloris. Tous nos arbustes sont empotés.
25% de rabais

OFFRE EXTRA SPÉCIALE
GROS POMMIERS QUI DONNERONT DES FRUITS BIENTÔT
Prunier, cerisier, gadellier, vigne à raisins, poirier, framboisier, fraisier, rhubarbe, etc.
25% de rabais

PÉPINIÈRE PAUL
25% D'ESCOMPTE SUR ARBRES OMBREUX, ARBUSTES D'ORNEMENT, ROSIERS, CONIFÈRES ET PETITS FRUITS EN POTS.

TERRE EN SACS/SABLE EN SACS
9519 ouest, boul. Gouin
PIERREFONDS, 684-0290
DIRECTION: de la route Transcanadienne, est ou ouest, prenez la sortie 60, de Laval, prenez la sortie no 8, nous sommes juste à l'ouest du pont de l'autoroute Mirabel.
OUVERT 7 JOURS PAR SEMAINE
MasterCard VISA


RÉPARATION MINUTE DE PROTHÈSES DENTAIRES INC.
lun. au ven. 9h00 à 21h00
samedi, dimanche 9h00 à 17h00
Nettoyage gratuit sur présentation de cette annonce
8674, rue Saint-Denis, suite 101, Mtl 382-9411
(métro Crémazie, sud)

LES "ESSENCIELS"

Les "essenciels", ce sont les détaillants Esso et tout leur personnel qui profitent de l'appui des experts de la raffinerie, de la recherche et de la planification, tout comme ils profitent des programmes Esso pour être en mesure de vous offrir l'excellence, tant pour le service que pour les produits à des prix concurrentiels.

Arrêtez-vous à une station Esso et faites l'essai du service et des produits offerts par les "essenciels". Vous verrez tout ce qu'ils peuvent faire pour vous.

Esso

LES RABAIS SUPERNOLIPRIX
UN SUCCÈS FOU À TRAVERS LE PAYS!



pour le CHÈQUE
Économisez!
En peu de temps, nos rabais Supernoliprix ont déjà fait courir des milliers de chanceux vers toutes sortes de projets de vacances au Canada. Ils ont été emballés. Faites comme eux! Un aller-retour pour **Edmonton** à **365$**, ou pour **Vancouver** à **431$**, c'est vraiment pas cher.

pour le CHIC
Appréciez!
C'est aussi parce qu'il coupe les prix et non pas le service que Supernoliprix a du succès. Ce Prêt-à-partir pas cher vous donne droit au plein service d'Air Canada, en tout temps, quelle que soit la durée du vol. C'est vraiment plus confortable.

LE PRÊT-À-PARTIR PAS CHER



POUR VOS VACANCES AU CANADA

pour le CHOIX
Décidez!
Il n'y a qu'Air Canada pour vous offrir 31 destinations-vacances au Canada. Et une telle fréquence de vols. Et un système aussi complet de rabais. Renseignez-vous chez votre agent de voyages ou au comptoir d'Air Canada.

Réservez 7, 14 ou 21 jours à l'avance pour des réductions allant jusqu'à 43%. Pour un court séjour, vous pouvez revenir dès le premier dimanche suivant votre départ ou 7 jours après, selon la destination. Longues vacances, maximum 60 jours. Pénalité de 100 $ en cas d'annulation ou de 30 $ en cas de changement sur Calgary, Edmonton et Vancouver. Pénalité de 20 $ en cas d'annulation ou de changement sur les autres destinations. Taxes d'aéroport non comprises. Ces tarifs sont en vigueur du 19 juin au 7 septembre 1982.

AIR CANADA

Détenteur d'un permis du Québec. Prêt-à-partir est une marque de commerce d'Air Canada.

QUOI FAIRE AUJOURD'HUI

POUR CETTE CHRONIQUE, VEUILLEZ ADRESSER VOS LETTRES COMME SUIT:
«QUOI FAIRE AUJOURD'HUI» LA PRESSE, 7 RUE ST-JACQUES, MONTRÉAL H2Y 1K9

Films

- Le café «Lire et délire», 371 est, rue Roy, présente de **vieux films muets** (Chaplin, Keaton, Laurel et Hardy et autres), le 18 juin, à 20h; les 19 et 20 juin, à 19h. Le dimanche, de 11h à 13h, déjeuner classique avec musiciens; à partir de 13h, films pour enfants. Le café est un endroit d'achat, de vente et d'échange de livres, d'expositions, de musique et est ouvert tous les soirs. Renseignements complémentaires, 284-1790.

Bazars

- Le club **Teenagers Taiwanese** de Montréal tient un bazar le 19 juin, de 13h à 16h, à l'église Saint Andrew's et Norwood, 1 600, avenue de l'Eglise, à Saint-Laurent.

- Le Mouvement d'animation civique et d'écologie de Montréal **(MACEM)** organise des bazars les jeudis et vendredis, de midi à 20h, au 4844, boulevard Saint-Laurent. On y trouve de nombreux objets à bon prix, ainsi que de l'information sur la protection de l'environnement (gratuitement). Le MACEM organise également des cueillettes de linge, de vaisselle, de meubles et de jouets. Renseignements complémentaires, 271-7650.

Activités physiques et plein air

- Des **«samedis à la ferme»** sont organisés principalement à l'intention des jeunes et 15 à 35 ans par le Ferme Saint-Jean-Baptiste, à Saint-Joachim, comté de Shefford, dans les Cantons de l'Est. On peut y vivre une expérience de travail dans une atmosphère jeune où partages et moments de réflexions sont proposés. On peut y prendre de l'exercice et découvrir davantage la beauté et les réalités de la nature. Coût, 8 $: transport aller-retour. Renseignements complémentaires, 254-1341 ou 388-4801.

- L'école de plein air DAHU organise une excursion de **canot-camping** de 10 jours sur la rivière Chochocouane, dans le parc de la Vérendry, du 28 août au 6 septembre. Renseignements complémentaires, 484-2519.

- Le **Centre de la montagne** (mis sur pied par un groupe d'étudiants en sciences biologiques de l'Université de Montréal) organise diverses activités pour mieux faire connaître le Mont-Royal: une exposition sur la géologie, la flore, la faune et l'histoire de la montagne, au grand chalet, tous les jours, du 19 juin au 15 août; jeux et randonnées pour enfants (groupes des écoles et des terrains de jeu), du lundi au jeudi, jusqu'au 15 août; des randonnées et autres activités destinées à faire découvrir le Mont-Royal, pour tous, durant les week-ends (commentaires en français ou en anglais).

- Le club «Les ailes du ciel», organisme à but non lucratif, invite toutes les personnes intéressées au **vol libre** à venir se renseigner sur ce sport, ses centres d'exposition et à assister aux démonstrations qu'il donne à la Montagne Coupée, à Saint-Jean-de-Matha, près de Joliette. Les 19 et 20 juin: jour d'essai clinique et rencontre amicale, avec souper. Renseignements complémentaires, Mme Claire Ménard, 324-6000.

- Le YMCA de Saint-Laurent offre des cours de **natation** pour tous les âges, à tous les niveaux, à partir du 18 juin. Les inscriptions se font à l'avance, sur place, au 1 745, boulevard Décarie. Renseignements complémentaires, 747-9801.

- La Société québécoise de **spéléologie** (Exploration souterraine) invite toutes les personnes intéressées à découvrir le monde des cavernes à s'inscrire à des stages de sensibilisation qui se tiendront au cours de la période estivale. Les premiers stages se tiendront les 19 et 20 juin, à Portneuf et au sud de l'Outaouais. Coût: 25 $. Les participants couchent sous la tente. Renseignements complémentaires, 1 415 est, rue Jarry, Montréal H2E 2Z7; téléphone: 374-4700, postes 441 ou 442.

- La Direction du loisir de la Ville de Longueuil tient son premier **tournoi de tennis** de la saison au parc Saint-Charles, à l'angle des rue Saint-Charles et de Châteauguay, les 25, 26 et 27 juin. Pour s'inscrire, se présenter, avant le 21 juin, du lundi au vendredi, de 18h à 23h; les samedi et dimanche, de 13h à 23h, au parc Saint-Charles. Renseignements complémentaires, 677-2624.

Réunions

- **L'Envol** organise un colloque d'orientation sur le thème «Une association de femmes dans les emplois non-traditionnels, pourquoi?», le 19 juin, à 10h, à l'Ecole nationale de théâtre, 5 030, rue Saint-Denis, local 307. Toutes les femmes qui occupent un métier ou une profession non-traditionnels y sont invitées. Renseignements complémentaires, 842-5369.

- Dans le cadre du **jeûne international** pour les artisans de paix qui se tient du 14 au 28 juin, à la cathédrale Marie-Reine-du-Monde, une soirée sur la non-violence est organisée, le 18 juin, à 19h30 .Les jeûneurs invitent la population à se joindre à eux ou à venir les rencontrer en tout temps. Renseignements complémentaires, 849-1956 ou 527-5594.

- Le Comité régional de Montréal du mouvement socialiste organise une **fête populaire** le 18 juin, à 20h, au sous-sol de l'église Saint-Etienne, 6 000, rue de la Roche. Il y aura spectacle suivi de danse. Une garderie sera disponible sur place. Personnes sans emploi: 1,50 $; autres, 3 $.

- Le Mouvement d'intervention mondiale, organisme de développement international, invite la population à une **fête culturelle**, le 18 juin, à 20h, à la salle libanaise-syrienne, 40 est, rue Jean-Talon. La soirée sera agrémentée de musique latino-américaine. Renseignements complémentaires, 384-4594 ou 277-9136. Billets à la porte, 3,50 $.

- L'Assemblée permanente des réfugiés latino-américains présente le **diaporama «Le Nicaragua aujourd'hui»** le 18 juin, à 20h30, au 2 015, rue Gilford. Une discussion suvira. Contribution volontaire.

- Une journée d'information sur **l'énergie nucléaire** se tiendra le 19 juin, au 1 110, rue Mansfield, à partir de 10h. C'est organisé par Alliance Tournesol, 1 264, rue Saint-Timothée, Montréal H2L 3N6 (514-849-1956) et le Regroupement pour la surveillance nucléaire, c.p. 236, succursale Snowdon, Montréal H3X 3T4 (514-842-1471).

Soirées de danse

- Dans le cadre de la Saint-Jean, le **comité des femmes de l'ADGIQ** invite les femmes à une danse et un spectacle, le 18 juin, à partir de 20h, au pavillon Student Union, 3 480, rue McTavish. Entrée: 2 $. Renseignements complémentaires, 843-8671.

- **Revivre**, association de familles monoparentales de Lachine, organise une danse estivale le 18 juin, à 20h, à la paroisse paroissiale Sainte-Françose-Romaine, 1 850, rue saint-Antoine. Renseignements complémentaires, 634-2637 ou 637-1745.

- Les **«danses de la Gargouille»** organisées par le Service des loisirs de la Ville d'Outremont pour les adolescents de 14 ans et plus se tiennent tous les vendredis de l'été, de 20h à minuit, à la Patinoire Outremont, 999, avenue McEachran. Prix d'entrée: 2,50 $.

- Carrefour-Rencontre organise des soirées de danse sociale pour **personnes seules** tous les vendredis, à 20h30, à l'hôtel-motel Le Pavillon, 365, boulevard Laurier, à Saint-Basile-le-Grand. Le 18 juin: Bal en blanc. Renseignements complémentaires, 467-4394.

- Le **Club des diplômés universitaires** tient une danse pour personnes célibataires, séparées ou divorcées, le 18 juin, au Holiday Inn Centreville, 400 ouest, rue Sherbrooke, à 20h30. Renseignements complémentaires, 482-9108

- Des cours de **danse sociale** pour personnes seules sont donnée le vendredi à 19h30 et le dimanche, à 19h15 (suivi d'une soirée de pratique), au Royaume de la danse, 175, boulevard de la Concorde, quartier Pont-Viau, à Laval. Renseignements complémentaires, 663-8156.

- **L'Association Harmonie** regroupant des personnes seules (séparées, divorcées, veuves) tient une soirée de danse tous les vendredis, à 20h30, au 445, rue Yvon-Berger, quartier Sainte-Rose, à Laval. Renseignements complémentaires, 625-6550.

TÉLÉ HORAIRES

Midi

12:00
2 3 5 11 13 La vie secrète des animaux
3 12 O'Clock News and Weather
4 5 6 World Cup Soccer
5 The Doctor
8 The Noon Report
7 WWNY News
8 Tic Tac Dough
9 13 Spiderman
9 r News 8 Midday
9 c Lasalle chez soi
10 r Noon at ten
12 Hi! Noon
13 r 22 Family Feud
20 The Joys of Collecting
21 Home Again
22 Vegetable soup
12:10
3 Across the Fence
5 10 Midday
12:15
4 Nouvelles de midi 15
7 Votr' été
8 ! Les p'tits bonhommes
10 (40) Le 10 vous informe
12:25
2 3 11 Le Téléjournal
7 8 ! Le monde
9 A la ferme
12:26
6 Community Announcements
12:30
2 3 5 11 12 Avis de recherche
3 7 8 10 r 13 Young and Restless
4 De tout pour tous
5 6 r Search for Tomorrow
7 8 ! 10 (40) A la bonne franquette
8 13 r 22 Ryan's Hope
9 c Community Cooks
12 Pulse, 12:30
20 People Patterns
21 Guitar with Frederick Noad
22 Electric Company
(99) Au théâtre ce soir

13h

01:00
2 3 5 11 12 Les Trouvailles de Clémence
5 6 r Days of Our Lives
6 That's Life
7 8 ! 10 (40) Votre amie Suzanne
8 13 r 22 All my Children
9 c Les communiqués
10 The Alan Thicke Show
20 Tennis
22 Here's to Your Health
23 Mahler
01:15
20 Tennis
01:30
2 3 5 11 12 Reflets d'un pays
3 6 7 10 r As the World Turns
4 Carrefour estival
5 13 Super Pay Cards
22 Over Easy
01:35
20 All About You
01:50
20 Readalong

14h

02:00
4 5 6 Wok with Yan
6 6 r 11 12 13 Another World
8 13 r 22 One Life to Live
9 c À communiquer
20 Hattytown Tales
23 Masterpiece Theatre
02:15
20 Get it Together
02:30
2 3 5 11 12 Cinéma
«Les Misérables»
(1ère époque)
3 7 22 r Capitol
4 7 8 ! 10 (40) Ciné-quiz
«Pas d'or pour les requins»
4 5 6 Coronation Street
6 Pitfall
22 Vision on
(99) Mémoires de France

15h

03:00
3 7 50 r Guiding Light
4 5 6 The Edge of Night
5 8 r Chips
(66) Guiding Light
9 13 The Alan Thicke Show
11 13 r 22 General Hospital
12 Texas
21 Talking Film
23 Victory Garden
25 Antiques
03:30
4 5 6 Take Thirty
21 Talking Film
23 Lilias, Yoga and You
(40) De tout pour tous
22 Mr. Roger's Neighborhood
(99) Passez donc me voir

16h

04:00
2 3 5 11 12 A tire d'aile
3 The Brady Bunch
4 5 6 News from Zoos
5 Tom and Jerry and Friends
6 Battle of the Planets
7 Search for Tomorrow
8 13 Definitions
8 Dark Shadows
10 r The Waltons
12 sc Projections
22 Let's Make a Deal
13 r Little House on The Prairie
22 Scooby Doo
23 Passe Partout
23 Children's programs
25 Sesame Street
(99) Actualités régionales
04:30
2 3 5 11 12 Pépinot
3 The Muppets
4 7 8 ! 10 (40) Janette veut savoir
4 5 6 The Beachcombers
6 Good Times
7 CHIPS
8 Here's Lucy
9 13 The Price is Right
9 c Esotérisme expérimental
22 Family Feud
23 The New ZOO Review

17h

05:00
2 3 Histoire des trains
3 The Waltons
4 6 Happy Days
5 13 The Price is Right
8 Welcome Back Kotter
9 Sanford and Son
8 Odd Couple
8 r The Bob Newhart Show
9 13 Cinéma de 5 heures
«Le Serment du chevalier noir»
10 r Hour Magazine
11 L'Incroyable Hulk
12 sc Profile
13 r People's Court
22 Merv Griffith Show
22 Sesame Street
23 Mister Rogers
23 Electric Company
(99) Laser
05:30
4 6 The Muppet
6 A la bonne franquette
5 Barney Miller
6 Rat Patrol
7 8 ! 10 (40) Que sera sera
7 Green Acres
8 13 M*A*S*H
8 Hogan's Heroes
8 r The Jeffersons
12 oc Kaleidoscope
12 sc Vanier nous informe
13 r Five-Thirty Magazine
23 The Electric Company
22 Vegetable Soup
(99) Les Visiteurs du jour

18h

06:00
2 11 Ce soir
3 Channel 3 News Hour
4 Aujourd'hui... 18h
4 Newsday
5 6 Newswatch
5 Nightly News
6 News
7 8 ! Le monde
7 WWNY News
8 8 r TV-8 News
8 13 Newsline
9 Actualité
9 c Les communiqués
10 Le 10 vous informe
10 r TV-10 News
12 Pulse
12 oc Kaleidoscope
13 r Eyewitness News
22 Newscenter 22
23 Polka Dot Door
23 Here's to Your Health
23 The New Voice
(40) CHOT vous informe
(99) J'ai la mémoire qui tlanche
06:15
4 Gens d'ici
(99) Les Gens d'ici
06:30
4 Chasse et pêche
5 8 r NBC Nightly News
7 8 ! 10 (40) Mission impossible
7 10 r CBS Evening News
8 11 22 ABC World News
12 oc Kaleidoscope
12 13 20 Magazine encyclopédique
23 Jeremy
23 25 Over Easy
(99) Des chiffers et des lettres
06:40
2 3 23 Nouvelles du sport
3 Le 9 vous informe
23 Le 13 vous informe
06:45
22 Readalong
06:50
2 11 Télex-arts
4 A l'affiche

19h

07:00
2 3 5 Génies en herbe en vacances
5 CBS News with Walter Cronkite
4 Up at Ours
4 Aer Express
5 6 BC Adventures
6 You Asked for It
6 That's Life
7 Lawrence Welk
8 Joker's Wild
8 r 13 M*A*S*H
8 13 Family Feud
9 c Info St-Laurent
10 r The Muppets
11 Lautrec 82
12 oc Kaleidoscope
12 sc Information Gloucester
13 Justice populaire
13 r PM Magazine
23 25 All You Need is Love
23 Andy Griffith
23 Kidsworld
23 MacNeil/Lehrer Report
25 The Nightly Business Report
(99) Aujourd'hui la vie
07:30
2 3 5 11 13 L'Incroyable Hulk
3 50 r Family Feud
4 Mission impossible
4 5 6 The Facts of Life
5 M*A*S*H
6 You Asked For It
7 8 ! 10 (40) Les hommes d'argent
8 22 13 Fast Company
8 Laverne and Shirley
8 r Entertainment Tonight
9 c Mosaïque Montréal
12 oc Kaleidoscope
12 sc Soundtrack
13 r All in The Family
22 Happy Days Again
23 ☐ Magic Shadows
23 Dick Cavett Show
25 MacNeil/Lehrer Report

20h

08:00
3 7 8 50 r 12 13 Dukes of Hazzard
4 6 SCTV Network
5 Lawrence Welk show
5 Teachers Only
6 The forum presents
8 13 22 Benson
9 c A communiquer
12 oc Colonel by Sunday School Board
12 sc The Scene
23 25 Station soleil
23 In search of...
23 25 Washington Week in Review
(99) Au théâtre ce soir
08:30
2 3 5 11 13 Hors-série
4 7 8 ! 10 (40) Intrigues à la Maison-Blanche
5 Chicago Story
8 13 r 22 ABC Making A Living
9 c A communiquer
12 sc This Week in Fastball
23 Sport Fishing
23 25 Wall Street Week

21h

09:00
3 4 5 6 7 10 r Dallas
6 The Loveboat
8 13 23 Friday Night Movie
«Till Death Do Us Part»
8 13 22 Movie
«Freedom»
9 c Les concours de musique reçoivent
11 sc Sports
23 25 30 Cinémania
«Jour de colère»
23 The Sullivans
23 Mimi: A Video Essay on Medecine
23 Meeting of Minds
09:30
2 3 5 11 13 La télévision des autres
4 7 8 ! 10 (40) Michel Jasmin
9 c The Lynn Allison Show

22h

10:00
3 7 50 r Falcon Crest
4 5 6 The National
5 r McClain's Law
6 The Tonight Show
11 oc A Communiquer
23 Gene Dinovi's Music Room
23 Melody of A City
(99) Mémoire de France
10:22
4 5 6 The Journal
10:29
4 7 8 ! 10 (40) La Quotidienne
10:30
2 3 5 11 13 Téléjournal
3 5 8 ! 10 (40) Les Nouvelles TVA
12 sc Baseball '82
23 Head Start
10:55
4 Aujourd'hui 22h55
7 8 ! Le Monde
10:58
12 Loto Quebec

23h

11:00
3 Channel 3 Nightbeat
4 6 The National Update
5 Quebec Today
6 News
6 The 11 O'Clock Report
7 WWNY News
8 12 13 CTV News
8 Region 8 News
8 r TV 8 News
9 Le 9 vous informe
9 c Signes-échanges
10 (40) Les Sports
10 r TV-10 News
13 Le 13 vous informe
13 r Eyewitness News
22 Benny Hill
25 Question Period
25 News
(99) Passez donc me voir
11:05
2 3 5 11 13 Les nouvelles du sport
4 Newsday Final
6 Newswatch
11:15
2 3 5 11 13 La Coupe du Monde de soccer Labatt
4 7 8 ! 10 (40) La couleur du temps
11:20
20 McNeil/Lehrer Report
11:21
12 Pulse
11:23
8 13 Nightline
11:25
4 La Personnalité sportive
11:27
4 5 6 Barney Miller
11:30
3 Star trek
4 8 ! 10 (40) Ciné Weekend
1) «Terreur subite»
2) «La Prof et les cancres»
5 8 r NBC News Special Report
8 Sportsline
8 Film O-7
«Mon nom est Amen»
7 50 r Movie
8 13 r 22 ABC News Nightline
25 Late Night Showcase
23 Dick Cavett Show
(99) Actualités régionales
11:57
4 6 Golden Oldies
«Larceny Inc.»

MINUIT

00:00
8 Movie
«Come Blow Your Horn»
8 13 Movie
«The Train»
8 13 r 22 Friday's
12 Celebration Draw
(suivi du programme double)
1) «Woodstock Relived»
2) «Fuzz»
23 PBS Latenight
00:30
3 Saturday night
5 SCTV Network
01:00
5 8 r Late Night
8 Le monde régional
25 Washington Week in Review
01:20
2 3 23 Cinéma
1) «Libertinage en famille»
2) «Le Port des pirates»
23 25 Wall Street Week
02:00
8 r Friday Insomniac Theater
02:20
13 15 Million Dollar Man

SPECTACLES

CINÉMA

ASTRE (1): «Le coup de parapluie»: 19:30. «La chèvre»: 21:10.
ASTRE (2): «Beau père»: 21:40. «Le facteur sonne toujours deux fois»: 19:30.
ASTRE (3): «Maman très chère»: 21:35. «A nous la victoire»: 19:30.
ASTRE (4): «Corps brûlants»: 19:30. «Adolescents passionnés»: 20:55. «Filles traquées»: 21:55.
AVENUE: «Victor Victoria»: 18:30, 21:00.
BEAVER: «The Seduction of Lynn Carter»: 11:00, 13:25, 15:50, 18:15, 20:40. «A coming of angels»: 12:15, 15:40, 17:05, 19:30, 21:55.
BERRI (1): «Les sous-doués en vacances»: 12:10, 14:05, 16:00, 17:55, 19:55, 21:50.
BERRI (2): «Chez Porky»: 13:10, 15:15, 17:25, 19:30, 21:40.
BERRI (3): «Conan le barbare»: 12:10, 14:30, 16:50, 19:10, 21:35.
BERRI (4) : «Devoirs de vacances»: 12:55, 15:05, 17:15, 19:20, 21:30.
BERRI (5): «La femme d'à côté»: 13:30, 15:35, 17:40, 19:45, 21:50.
BIJOU: «Un puceau à toute épreuve»: 14:57, 18:59. «Petites filles pour le weekend»: 12:20, 16:17, 20:24. «Vacances polissonnes»: 13:28, 17:35, 21:37.
BONAVENTURE (1): «Conan the barbarian»: 17:10, 19:20, 21:30.
BONAVENTURE (2): «Hanky Panky»: 17:15, 19:15, 21:15.
BROSSARD (1): «Les sous-doués en vacances»: 13:30, 15:30, 17:30, 19:30, 21:30.
BROSSARD (2): «Devoirs de vacances»: 12:50, 14:55, 17:00, 19:05, 21:10.
BROSSARD (3): «E.T. extra terrestrial»: 12:30, 14:40, 17:00, 19:10, 21:20.
CARRÉ ST-LOUIS: «L'irrésistible hôtesse»: 11:30, 15:15, 19:05. «Exercices érotiques»: 12:50, 16:40, 20:35. «Fièvre dans la peau». 14:00, 17:50, 21:45.
CHAMPLAIN (1): «Salut l'ami, adieu le trésor»: 18:05, 21:45. «Le maître d'école»: 20:00.
CHAMPLAIN (2): «La maison du lac»: 19:30, 21:30.
CHÂTEAU (1): «Fureur du juste»: 14:35, 18:10, 21:40. «L'homme sans mémoire»: 13:00, 16:30, 20:05.
CHÂTEAU (2): «La folle histoire du monde»: 12:45, 14:25, 16:05, 17:45, 19:30, 21:15.
CINÉMA V: «The Warriors»: 19:00. «Picnic at Hanging Rock»: 19:15. «Reds»: 21:00. «Not a Love Story»: 21:30. «Echoes: Pink Floyd»: minuit.
CINÉMA DE MONTRÉAL (1): «Conan le barbare»: 12:30, 16:50, 21:10. «La guerre des abîmes»: 14:45, 19:05..
CINÉMA DE MONTRÉAL (2): «Reincarnations»: 14:10, 17:50, 21:30. «Scanners»: 12:15, 15:55, 19:35.
CINÉMA DE PARIS: «Snake fist fighter»: 15:05, 18:15, 21:20. «Kung Fu massacre»: 13:30, 16:35, 19:45.
CINÉMA LA CITÉ (1): «The boat»: 18:20, 21:00.
CINÉMA LA CITÉ (2): «Deathtrap»: 19:15, 21:20.
CINÉMA LA CITÉ (3): «Chariots of fire»: 19:10, 21:20.
CINÉMA LUMIÈRE: «Astérix et Cléopâtre»: 19:00.
CINÉMA RIVE-NORD (I) Repentigny: «Conan le barbare». «Tu ne fais pas le poids shérif»: 19:30.
CINÉMA RIVE-NORD (2): «École de l'amour». «Rêve intime». «Amour, passion et violence»: 19:30.
CINÉMATHÈQUE QUÉBÉCOISE :«To an unknuwn God». «Responding»: 18:00. «Madame X»: 20:00.
CINÉMA X: (Salle 1): «Barbara». «Trick'n treat». «Miss Turner meets the headnurses». «I really man you». «It's time to make love». «Photo session in the bedroom». «A comboy's job is always done». «Christine». «It's so good it hurts». «Back-seat loving». «Lust with Uschi». «Fun-filled double date». «Her mester's bait». «Satisfaction». «In my bed». «The girl in the pool». (Salle 2): «Debra». «Stimulation». «Miss turner must comply». «Itching for love». «Mr. Bainridge's enema». «Seductive Sylvia». «Lead me to pleasure». «Gynecological check-up». «Sperm count». «Talking to a radio». «Table Manners». «Country fever». «Show me, Baby». «It's nice to be home». «In the shower». «Three for fun».
CINÉPLEX (1): «On Golden Pond»: 13:15, 15:15, 17:15, 19:15, 21:15.
CINÉPLEX (2): «Fighting back»: 12:30, 14:20, 16:10, 18:00, 19:50, 21:40.
CINÉPLEX (3): «Not a love story: a film about pornography»: 12:40, 14:30, 16:25, 18:15, 20:10, 22:00.
CINÉPLEX (4): «Cat People»: 12:45, 14:55, 17:10, 19:25, 21:45.
CINÉPLEX (5): «Caligula»: 12:36, 15:29, 18:22, 21:15.
CINÉPLEX (6): «My dinner with Andre»: 12:55, 15:05, 17:15, 19:25, 21:40.
CINÉPLEX (7): «Lady of the Convent»: 12:30, 14:20, 16:10, 18:10, 19:50, 21:40.
CINÉPLEX (8): «Parasite»: 12:15, 14:05, 15:55, 17:45, 19:35, 21:25.
CINÉPLEX (9): «Dead men don't wear plaid»: 12:45, 14:30, 16:15, 18:10, 19:45, 21:30.
CLAREMONT: «Montenegro»: 18:00, 19:45, 21:30.
COMMODORE: «S.O.S. mesdemoiselles». «Contes pervers». «Adolescentes au pensionnat».
COMPLEXE DESJARDINS (1): «Au-delà du réel»: 13:15, 15:15, 17:15, 19:15, 21:15.
COMPLEXE DESJARDINS (2): «L'important c'est d'aimer»: 12:30, 14:35, 16:40, 18:45, 20:50.
COMPLEXE DESJARDINS (3): «Un puceau à toutes épreuves»: 12:05, 16:05, 20:05. «Petites filles pour le weekend»: 14:55, 18:55. «Vacances polissonnes»: 13:25, 17:25, 21:25.
COMPLEXE DESJARDINS (4): «Le grand Hôtel»: 12:15, 14:25, 16:35, 18:45, 21:00.
CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE: «Quiet days in Clichy»: 19:00. «Tell me where it hurts»: 21:00.
CÔTE-DES-NEIGES (1): «Hanky Panky»: 19:00, 21:00.
CÔTE-DES-NEIGES (2): «Snake first fighter»: 21:10. «Kung Fu massacre»: 19:30.
CRÉMAZIE: «Missing»: 19:15, 21:30.
DAUPHIN (1): «Il faut tuer Birgit Haas»: 19:20, 21:20.
DAUPHIN (2): «Cafe Express»: 19:30, 21:30.
DÉCARIE SQUARE (1): «E. T. extra terrestrial»: 12:30, 14:40, 17:00, 19:10, 21:20.
DÉCARIE SQUARE (2): «Private lessons»: 13:00, 15:00, 17:00, 19:00, 21:00.
DORVAL (1): «Road Warrior»: 19:10, 21:10.
DORVAL (2): «Victor Victoria»: 18:35, 21:15.
DORVAL (3): «Heartaches»: 19:15, 21:15.
ÉLYSÉE (1): «Diva»: 19:30, 21:40.
ÉLYSÉE (2): «Le bateau»: 18:20, 21:10.
ÉROS: «École de l'amour»: 10:00, 12:05, 14:10, 16:20, 18:25, 20:30. «Rêve intime»: 11:05, 13:15, 15:20, 17:30, 19:35, 21:40.
ÈVE: «Hot Wives»: 10:00, 12:10, 14:20, 16:30. «Taboo»: 11:00, 13:10, 15:20, 17:30, 19:45, 21:50.
FAIRVIEW (1): «Author Author»: 19:15, 21:20.
FAIRVIEW (2): «Firefox»: 18:20, 21:00.
GREENFIELD (1): «Firefox»: 18:30, 21:05.
GREENFIELD (2): «Croisière pour couple plein d'ardeur». «Échanges érotiques»: 18:00, 19:05, 20:10, 21:15.
GREENFIELD (3): «Fureur du juste». «Liquider l'inspecteur Mitchell»: 18:00, 19:50.
GUY: «Ecstasy girls»: 12:00, 14:45, 17:30, 20:15. «Reflections»: 13:25, 16:05, 18:50, 21:35.
IMPÉRIAL: «Star Trek II: Wrath of Khan»: 12:00, 14:20, 16:40, 19:00, 21:20.
JEAN-TALON: «Les sous doués en vacances»: 19:00, 20:45.
KENT (1): «Firefox»: 18:30, 21:00.
KENT (2): «Author Author»: 19:30, 21:30.
L'AMOUR: «Ecstasy girls»: 12:00, 14:45, 17:30, 20:15. «Roulette»: 13:25, 16:10, 18:55, 21:40.
LAVAL (1): «Firefox»: 18:25, 21:00.
LAVAL (2): «Ragtime». 18:00, 20:50.
LAVAL (3): «Scandale»: 18:00, 19:55, 21:50.
LAVAL (4): «Scandale»: 18:00, 19:55, 21:50.
LAVAL (5): «Fureur du juste». «Homme sans mémoire»: 19:35.
LOEWS (1): «Firefox»: 12:00, 14:25, 16:50, 19:15, 21:40.
LOEWS (2): «Heartaches»: 13:30, 15:30, 17:30, 19:30, 21:30.
LOEWS (3): «Author Author»: 13:00, 15:00, 17:00, 19:00, 21:00.
LOEWS (4): «Chariots of fire»: 12:10, 14:30, 16:50, 19:10, 21:30.
LOEWS (5): «Arthur»: 12:50, 14:45, 16:45, 18:50, 21:00.
MASCOUCHE (1): «Conan le barbare»: 21:20. «Rien n'arrête la musique»: 19:30.
MASCOUCHE (2): «La grande Zorro»: 19:40. «La folle histoire du monde»: 21:25.
MERCIER: «Reincarnation»: 18:00, 22:00. «New York 1997»: 20:00.
MONTENACH (1): «Saturne 3»: 19:00. «Conan le barbare»: 20:40.
MONTENACH (2): «Aventures amoureuses de Monsieur O». «Matinée d'un couple voyeur». «Le sexe qui parle»: 19:15.
ODÉON LAVAL (1): «E.T. extra terrestrial»: 12:30, 14:40, 17:00, 19:10, 21:20.
ODÉON LAVAL (2): «La maison du lac»: 13:20, 15:20, 17:30, 19:35, 21:40.
OMÉGA (1) «Une nuit inoubliable»: 15:55, 19:15, 22;ëë. «Secrétariat privé»: 14:50, 18:10, 21:30. «Fantaisies pour couples»: 13:30, 16:50, 20:10.
OMÉGA (2): «La nymphette intrigante»: 15:30, 19:05, 22:40. «Lingerie intime»: 14:10, 17:45, 21:20. «Mes nuits avec Alice, Penelope...»: 13:00, 16:35, 20:10.
OUIMETOSCOPE: «Le prince de New York»: 20:00. «L'homme Éléphant»: 19:15, 21:30.
OUTREMONT: «Sanglantes confessions»: 19:00. «La chasse»: 21:30.
PALACE (1): «Rocky 111»: 13:20, 15:20, 17:20, 19:20, 21:20.
PALACE (2): «House of Wax»: 12:55, 14:40, 16:25, 18:10, 19:55, 21:40.
PALACE (3): «Road Warrior»: 13:10, 15:00, 16:50, 18:40, 20:30.
PALACE (4): «Road Warrior»: 12:10, 14:00, 15:50, 17:40, 19:30, 21:20.
PALACE (5): «Visiting Hours»: 13:10, 15:15, 17:20, 19:20, 21:25.
PALACE (6): «La guerre du feu»: 13:00, 15:00, 17:00, 19:00, 21:00.
PAPINEAU (1): «La nymphette intriguante»: 11:50, 15:00, 18:10, 21:20. «Méli-mélo érotique»: 12:50, 16:00, 19:10, 22:20. «À nous les belles Danoises»: 13:40, 16:50, 20:00.
PAPINEAU (2): «Nuit inoubliable»: 11:50, 15:00, 18:10, 21:20. «Check-up à la Suédoise»: 13:45, 15:55, 19:05, 22:15. «Amants ardents»: 13:40, 16:50, 20:00.
PARADIS (1): «Un cosmonaute chez le roi Arthur»: 19:30. «Le trou noir»: 21:10.
PARADIS (2): «Métal hurlant»: 19:30. «Happy birthday»: 21:05.
PARADIS (3): «Amour interdit»: 19:30. «Dames de compagnie»: 20:50. «Filles traquées»: 21:50.
PARALLÈLE: «Un monologue nord-sud»: 19:30, 21:00.
PARISIEN (1): «Les uns les autres»: 13:00, 16:45, 20:30.
PARISIEN (2): «Ragtime»: 12:20, 15:10, 18:05, 21:00.
PARISIEN (3): «Montenegro»: 13:30, 15:30, 17:30, 19:30, 21:30.
PARISIEN (4): «Éclatement»: 13:15, 15:15, 17:20, 19:25, 21:30.
PARISIEN (5): «Conte de la folie ordinaire»: 13:20, 15:20, 17:20, 19:20, 21:25.
PLACE DU CANADA: «Annie»: 19:00, 21:30.
PLACE LONGUEUIL (1): «Salut l'ami, adieu le trésor»: 19:50. «Le maître d'école»: 18:00, 21:45.
PLACE LONGUEUIL (2): «Reincarnations»: 18:05, 21:40. «Coups pour coups»: 19:45.
PLACE VILLE-MARIE (1): «Diner»: 12:50, 15:00, 17:10, 19:20, 21:30.
PLACE VILLE-MARIE (2): «Victor Victoria»: 13:15, 15:50, 18:25, 21:00.
PLAZA ALEXIS NIHON (1): «E. T. extra terrestrial»: 12:30, 14:40, 17:00, 19:10, 21:20.
PLAZA ALEXIS NIHON (2): «Porky's»: 13:00, 15:00, 17:00, 19:00, 21:00.
PLAZA ALEXIS NIHON (3): «Missing»: 12:45, 14:55, 17:10, 19:15, 21:30.
PUSSYCAT: «Naughty Network»: 12:10, 14:35, 17:05, 19:30, 21:50. «Eruption»: 11:00, 13:25, 15:50, 18:15, 20:40.
RIO (1): «Dépucelage». «Échanges amoureux». «Clinique pour soins très spéciaux».
RIO (2): «Les Zombies venus d'ailleurs». «La brigade anti-viol».
RIVOLI (1): «Rêve intime»: 12:00, 14:00, 16:00, 18:00, 20:00, 22:00. «École de l'amour»: 12:55, 14:55, 16:55, 18:55, 20:55.
RIVOLI (2): «Croisières pour couples pleins d'ardeur»: 12:00, 15:00, 18:05, 21:10. «Echanges érotiques»: 12:55, 16:00, 19:05, 22:10. «Plaisirs à trois»: 14:00, 17:00, 20:05.
ST-DENIS (2): «La mort au large»: 18:00, 21:10. «Electro choc»: 19:35.
ST-DENIS (3): «Maman très chère»: 20:35. «Le dernier majeur»: 18:20.
SÉVILLE: «Witness for the prosection»: 19:00. «The Rocky horros picture show»: 21:30. «Life of Brian»: minuit.
VAN HORNE: «Road Warrior»: 19:25, 21:10.
VERDUN: «Salut l'ami, adieu le trésor»: 20:00. «La brigade des anges»: 18:25, 22:00.
VERSAILLES (1): «Fureur du juste». «Liquider l'inspecteur Mitchell»: 18:00, 19:50.
VERSAILLES (2): «Scandale»: 19:20, 21:20.
VERSAILLES (3): «Ragtime»: 18:00, 20:50.
VILLERAY: «Salut l'ami, adieu le trésor»: 18:10, 21:45. «Le maître d'école»: 20:00.
WESTMOUNT SQUARE: «Chariots of fire»: 19:15, 21:30.
YORK: «Poltergeist»: 12:45, 14:55, 17:05, 19:15, 21:25.

CINÉ-PARCS

CINÉ-PARC DOLLARD (1): «Firefox»: 19:00.
CINÉ-PARC DOLLARD (2): «Author Author». «I tought to be in pictures»: 19:00.
CINÉ-PARC DOLLARD (3): «Quest for fire». «Alien»: 19:00.
CINÉ-PARC DOLLARD (4): «Victor Victoria». «Dogs of war»: à compter de 19:00.
CINÉ-PARC ST-EUSTACHE (1-Autoroute des Laurentides, sortie 21): «Popeye». «L'évadé d'Alcatraz». «La guerre des mondes»: 18:30.
CINÉ-PARC ST-EUSTACHE (2): «Les hommes préfèrent les grosses». «Faut pas pousser». «Les farceurs»: 18:30.
CINÉ-PARC ST-EUSTACHE (3): «Happy birthday». «Métal hurlant». «La fureur sauvage»: 18:30.
CINÉ-PARC ST-EUSTACHE (4): L'enfer en 4ième vitesse». «La corvette rouge». «Les diables de la route» : 18:30.
CINÉ-PARC ST-EUSTACHE (5): «La mort au large». «La guerre des otages». «Les givrés»: 18:30.
CINÉ-PARC REPENTIGNY (I) (Route 40, sortie 100): «L'évadé d'Alcatraz». «La guerre des mondes»: 18:30. 18:30.
CINÉ-PARC REPENTIGNY (2): «Les hommes préfèrent les grosses». «Faut pas pousser». «

Sud-Liban: le total des victimes ne dépasserait guère 8,000

■ BEYROUTH — Contrairement aux nombres fantastiques mentionnés jusqu'ici par les autorités libanaises, le bilan des victimes mortelles et des blessés au terme de l'invasion israélienne ne dépasserait guère 8,000.

ROBERT POULIOT
collaboration spéciale

Ce total, que tend à confirmer la Croix-Rouge internationale et la visite par LA PRESSE des principaux centres populeux du Sud-Liban, serait inférieur au tiers des quelque 26,000 victimes citées en début de semaine par la police de Beyrouth. Par contre, cela se compare aux mille morts et blessés enregistrés lors de la première invasion israélienne du Sud-Liban en 1978.

L'écart entre les chiffres s'explique par une reddition quasi-générale de tout le sud, à l'exception des camps palestiniens et des unités de combat palestiniennes et de la gauche libanaise ou «forces communes».

Partout d'ailleurs, on aperçoit accrochés sur le toit des maisons ou sur les antennes-radio des véhicules des drapeaux blancs. Dans de nombreux villages shiites en outre, les dirigeants se sont eux-mêmes rendus au devant des autorités militaires israéliennes pour les inviter à passer chez-eux.

Les centres visités par LA PRESSE, après avoir franchi entre Beyrouth et le sud du pays une trentaine de barrages ou postes de contrôle syriens, palestiniens, libanais, chrétiens et israéliens, comprennent Jezzine, Sidon et Tyr. Dans les trois cas, de violents échanges d'artillerie ont eu lieu entre Israéliens et forces communes. Toutefois, bien que nous ayons circulé dans le village palestinien de Damour, l'accès au centre était interdit à la presse internationale par les autorités israéliennes quand nous y étions hier.

A Jezzine, qui compte une population de 35,000 habitants dans la montagne face à Sidon, un maximum d'une douzaine de morts a été enregistrées dans tout le secteur, selon divers témoignages des habitants et tous les blessés ont été traités sur place. C'est surtout le centre du village qui a été endommagé. En fait, aucune résistance n'a eu lieu à l'intérieur même du village.

A Sidon, avec ses 300,000 habitants et réfugiés des localités plus au sud, le nombre de morts s'élèverait à moins de 2,000. En fait, c'est surtout la Place de l'Étoile, le grand rond-point à l'entrée de la ville, qui a été bombardé par l'aviation et la marine israéliennes. Certes, des dégâts importants plus à l'intérieur ont fait beaucoup de victimes, mais les dégâts paraissent moins importants.

Selon le Dr Ghassan Hammoud, 45 ans, propriétaire et directeur du seul hôpital (140 lits) en opération depuis l'invasion, les victimes mortelles seraient de 1,000 à 1,800 tout au plus. «Par contre, a-t-il expliqué, les blessés que nous fixions à environ 2,000 jusqu'à mercredi seraient plus nombreux. De nombreuses familles, craignant de sortir de leur logement, ont préféré garder leurs blessés à la maison jusqu'à ce que la tempête se calme. C'est maintenant que ces blessés font surface.» En réalité, cela ne fait que depuis quatre jours seulement que les habitants de Sidon et des environs circulent librement à travers la ville.

Le nombre de victimes ne comprend pas toutefois celles du camp palestinien d'Ain El-Heloui qui borde Sidon. «Dans ce cas, affirme le médecin qui est en contact avec les principaux services d'urgence de la région, il y aurait plus de morts que de blessés puisque le camp de réfugiés a été détruit à 80 pour cent mais que la grande majorité de ses habitants avaient fui avant les bombardements israéliens.»

À peine le tiers du personnel de l'hôpital est retourné au travail et l'institution souffre d'une pénurie complète de plasma, d'oxygène, d'oxyde pour anesthésie et d'équipements orthopédiques. Pis encore, bien que l'hôpital dispose de son propre puits, Sidon est encore sans eau et ce n'est pas avant samedi ou dimanche que le gouverneur militaire israélien, Arnon Amozer, espère réparer tout le réseau central d'approvisionnement. Aux maisons et logements individuels de se «brancher» au système principal.

L'hôpital gouvernemental par contre, qui a pourtant 200 lits, ne fonctionne pas tandis que les autorités israéliennes ont ordonné la fermeture de l'hôpital du Croissant rouge palestinien après avoir arrêté plusieurs de ses médecins, dont un citoyen canadien d'origine grecque mais pour lequel il a été impossible d'obtenir d'autres détails.

La ville portuaire de Tyr, où la population atteint 60,000, a été beaucoup moins endommagée que Sidon malgré tous les rapports contraires qui étaient parvenus jusqu'ici à Beyrouth. Selon les dirigeants locaux, le nombre de morts ne dépasserait pas la soixantaine.

Au cours d'une entrevue, l'archevêque grec catholique Georges Haddad a expliqué cela par le fait qu'il avait rassemblé un maximum d'habitants dans l'enceintre de sa résidence et le long de la plage derrière le port. En outre, au terme de négociations directes menées avec les autorités israéliennes, l'attaque contre Tyr avait finalement été reportée d'une heure pour faciliter le processus d'évacuation lundi, le 7 juin. L'attaque s'était également concentrée sur le secteur palestinien pour lequel le religieux n'avait pu offrir aucune garantie de reddition...

«Voilà pourquoi le vieux quartier de Tyr a été moins détruit que le secteur d'El-Bass où se trouve le camp de réfugiés palestiniens.

Là, nous n'avons pu obtenir la moindre évaluation des pertes humaines, les versions se contredisant trop d'un réfugié à l'autre. Par contre, il semble y avoir un consensus sur le fait qu'une majorité des habitants aient eu le temps d'évacuer le camp avant les bombardements. Sauf pour le vieux quartier où la situation devrait être normalisé d'ici peu, Tyr ne souffre pas d'un manque d'eau.



Le corps de Kamal Hussein git dans la rue à Rome. téléphoto UPI

350,000 personnes affectées par l'invasion au Liban

■ Washington (AFP) Reuter — le gouvernement américain estime que 350,000 personnes au moins ont été directement affectées par l'invasion israélienne du Sud-Liban.

Ce chiffre publié par l'Agence internationale pour le développement (AID) comprend les morts, les blessés, les sans-abri et les personnes déplacées.

«Il s'agit bien sûr d'estimations assez approximatives», a déclaré hier M. John Metelsky, porte-parole de l'AID.

Selon la police libanaise, plus de 9,500 personnes ont été tuées et plus de 16,000 blessées depuis qu'Israël a commencé ses bombardements au Liban le 4 juin dernier.

Le président Reaga a chargé M. Peter McPherson, directeur de l'AID, de coordoner l'aide américaine aux victimes des combats. M. McPharson se rendra d'ailleurs prochainement au Liban pour examiner sur place les besoins de la population.

Une sous-commission de la Chambre des représentants a promptement approuvé hier un crédit de $20 millions demandé par le président Reagan pour l'aide au Liban. Les crédits pourraient être votés dès la semaine prochaine, estime-t-on à la Maison-Blanche.

Les membres de la commission ont déclaré avoir été informés que 10,000 civils avaient été tués dans les combats entre Israéliens et Palestiniens, et un grand nombre d'autres ont été blessés.

Deux membres de la commission, les Démocrates Nick Rahall et Mary Rose Oakar, ont d'autre part invite leurs collègues à approuver un projet de résolution demandant au président Reagan de suspendre l'aide militaire et économique à Israël en attendant de vérifier si oui ou non Israël a violé les lois américaines en utilisant des armes américaines pour l'agression et non la défense, au Liban.

Deux Palestiniens assassinés à Rome

■ ROME (AFP, Reuter) — Deux Palestiniens, dont le vice-directeur du bureau de l'Organisation de libération de la Palestine à Rome, ont été assassinés au cours des dernières 24 heures dans la capitale italienne. L'OLP a aussitôt imputé les deux attentats à Israël.

À New York, un correspondant anonyme affirmant parler au nom d'un groupe intitulé «Résistance juive armée» a revendiqué la responsabilité de l'assassinat des deux Palestiniens à Rome. Dans un coup de téléphone à une agence de presse américaine, l'homme a précisé que ces attentats avaient été organisés en soutien à l'invasion israélienne du Liban. Il a indiqué aussi que la «Résistance juive armée» était un groupe dissident de la Ligue de défense juive.

M. Kamal Hussein, directeur adjoint du bureau de l'OLP en Italie, a trouvé la mort dans l'explosion de sa voiture piégée. Quelques heures plus tôt il s'était rendu sur les lieux où était intervenu peu avant le meurtre d'un autre Palestinien, M. Naseyh Mattar, 32 ans, étudiant en médecine et également journaliste. M. Mattar avait été criblé de balles tirées à bout portant au moment où il garait sa voiture.

Le bureau de l'OLP à Rome a publié un communiqué affirmant que ces assassinats s'inscrivent «dans le cadre du génocide en cours du peuple palestinien» et accusant Israël de chercher à liquider les cadres du peuple palestinien.

L'OLP a toutefois déclaré qu'elle ne veut pas de vengeance, mais s'en remet à la justice italienne.

De son côté, le ministre italien des Affaires étrangères, M. Emilio Colombo, a déclaré à une délégation des ambassadeurs arabes en Italie qu'il déplorait vivement ces meurtres et condamnait sévèrement leurs auteurs. Tout sera mis en oeuvre pour assurer le respect de la loi de la part de tous, a-t-il ajouté.



POUR RÉSERVER VOTRE ÉQUIPE VOLANTE COMPOSEZ

931-8250

AUJOURD'HUI TÉLÉPHONOTHON DU GRAND MÉNAGE

Les étudiants des équipes volantes peuvent
laver les planchers couper le gazon nettoyer le garage laver les vitres nettoyer la piscine aider au déménagement laver des murs
emballer vos effets prendre soin des plantes faire du rangement entretenir votre bateau faire le grand ménage, etc.

17 postes de radio (CKAC-CJAD-CKOI-CKMS-CBF-CFCF-CFGL-CFMB-CHOM-CIBL-CITE-CJFM-CINQ-CJMS-SKGM-CKLM-CBM)
s'impliquent dans ce TÉLÉPHONOTHON

Plusieurs personnalités du monde artistique et sportif prendront vos appels directement du Centre d'emploi du Canada pour étudiants, le vendredi 18 juin.

Le centre recevra vos appels le 18 juin entre 9h00 et 21h00 et le 19 juin entre 9h00 et 12h00.

POUR UN CANADA ACTIF

Canada Emploi et Immigration Canada

EMBAUCHEZ UN ÉTUDIANT

Employment and Immigration Canada

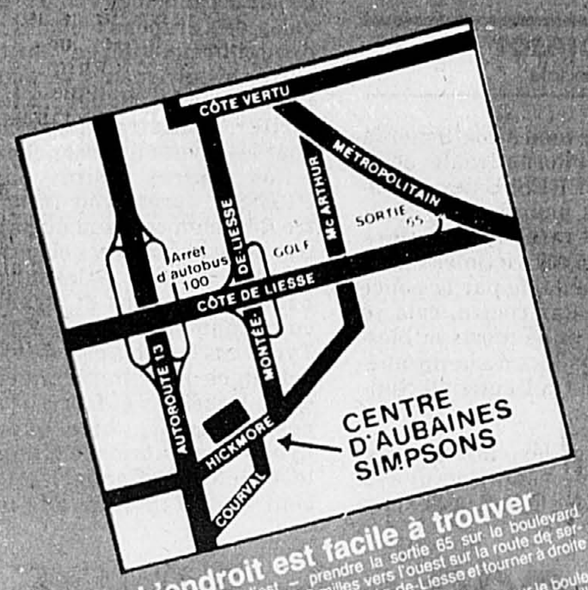
1872 1982

Simpsons a 110 ans. C'est l'année entre toutes pour faire de meilleurs achats chez Simpsons

À ne pas manquer! Samedi 19 juin de 8h30 à 16h30

SOLDE D'ENTREPÔT SIMPSONS

4895 rue Hickmore Ville St-Laurent



L'endroit est facile à trouver

En venant de l'est – prendre la sortie 65 sur le boulevard Métropolitain et rouler 2 milles vers l'ouest sur la route de service. Tourner vers le nord à Montée-de-Liesse et tourner à droite sur Hickmore.
En venant de l'ouest – prendre la route de service sur le boulevard Côte-de-Liesse à la hauteur de l'usine Rolls-Royce, ½ mille à l'est de l'usine Rolls-Royce, sur la route de service, tourner à droite sur Montée-de-Liesse, puis à droite sur Hickmore.
En venant du nord – prendre l'autoroute 13 jusqu'à la sortie Côte-de-Liesse, prendre la route de service jusqu'à la Montée-de-Liesse, tourner à droite sur Hickmore.
En venant du sud – prendre l'autoroute 13 jusqu'à la sortie Hickmore.
Par autobus: prenez l'autobus 100 de la CTCUM, à l'ouest du métro Crémazie, jusqu'à Montée-de-Liesse. Une courte distance vous sépare maintenant de l'édifice Hickmore.

Redécouvrez les soldes d'entrepôt - maintenant plus importants et plus intéressants que jamais! De bons achats pour le foyer... de super achats-mode pour la famille! Plus d'espace pour faire vos achats et le même service amical et courtois. Et bien sûr, la garantie Simpsons... Satisfaction ou remboursement. Soyez au rendez-vous... demain, le samedi 19 juin.

Si la livraison est nécessaire, elle sera faite, moyennant des frais en rapport avec l'article (sauf indication contraire). Tous les articles sont sujets à des ventes antérieures.

VÊTEMENTS POUR HOMMES

Sélection de complets et de vestons sport. Variété de tissus, modèles et coloris dans le groupe.
Prix ord. Simpsons 49.99 à $375
Rayon 260, entrepôt seulement **29.99 à 76.99**

VÊTEMENTS POUR DAMES

Pantalons en gabardine polyester. Bleu, jaune, beige, noir ou lilas. Tailles moyennes 10 à 16 dans le groupe.
9.99 Prix Simpsons

Blouses. Modèle rayé, manches longues, à volants. Modèle rayé à manches courtes, encolure en V. Coloris variés. Tailles moyennes 6 à 16 dans le groupe.
Rayon 304/617, entrepôt seulement **6.99** Prix Simpsons

VÊTEMENTS POUR FILLETTES

Sélection de jeans, vestes, maillots-T et autres vêtements. Variété de tissus. Bleu, rose pâle, jaune et gris dans le groupe. Tailles 7 à 14. (Tous les articles non offerts dans toutes les tailles ou couleurs).
Prix orig. Simpsons 6.99 à $21
Rayon 336, entrepôt seulement **3.99 à 9.99**

APPAREILS DE DIVERTISSEMENT

Modèles d'étalage et de démonstration, tous garantis et en parfaite condition de fonctionnement.

TÉLÉS-COULEUR DE MARQUES RÉPUTÉES
75 seul. Modèles portatifs et consoles dans le groupe.
Prix orig. Simpsons 439.99 à 1099.99 **329.99 à 849.99**

TÉLÉVISEURS NOIR/BLANC
24 seul. Modèles portatifs.
Prix orig. Simpsons 139.99 à $219 **$78 à $139**

STÉRÉOS MODULAIRES
60 seul. Marques réputées.
Prix orig. Simpsons 199.99 à 799.99 **129.99 à 629.99**

RADIOS
250 seul. Modèles portatifs, de table et radios-réveil dans le groupe.
Prix orig. Simpsons 29.99 à 599.99 **17.99 à 449.99**
Rayon 395, entrepôt seulement

INSTRUMENTS DE MUSIQUE

Modèles de démonstration, tous garantis et en parfaite condition de fonctionnement.

	Prix orig. Simpsons	
ORGUES		
"Farfisa", modèle 5240 avec dispositif automatique	$7190	**$4995**
"Farfisa", modèle FK50	$3595	**$2395**
"Farfisa", modèle "Bravo"	$995	**$595**
"Farfisa", modèle "Farnese"	$2495	**$1895**
"Brio", modèle 49P	$995	**$595**
"Bontempi", modèle B-19	$219	**$149**
PIANO		
"Vose and Son", modèle V-452	$2995	**$2295**

Rayon 398, entrepôt seulement

ARTICLES DE SPORT

16 seul. Bicyclettes "motocross"
Prix ord. Simpsons 129.98 **99.98**
16 seul. Bicyclettes à guidon surélevé.
Prix ord. Simpsons 119.98 **99.98**
Rayon 469, entrepôt seulement

TOUS LES JOUETS

½ prix
Rayon 470, entrepôt seulement

VALISES

½ prix
Variété de modèles, marques et dimensions.
Rayon 436, entrepôt seulement

MOQUETTE

Rabais 20%
Variété de tapis. Variété de matériaux, motifs, couleurs, textures et dimensions.
Rayon 376, entrepôt seulement

CHAMBRE À COUCHER

1 seul. Ens. 4 pces "Andrew Malcolm" pour chambre à coucher. Commode double, miroir, chiffonnier 5 tiroirs, chevet 54/60". Style provincial français	1536.00	**999.98**
1 seul. Ens. 6 pces "South Shore Industries" pour chambre à coucher. Commode triple, miroir, chiffonnier avec porte, chevet 54/60", 2 tables de nuit. Style contemporain	639.94	**449.98**
3 seul. Ens. 4 pces "Goldcrest" pour chambre à coucher. Commode triple, miroir, chiffonnier avec porte, chevet 54/60". Style contemporain. Fini amande, garniture ton or	899.00	**549.98**
1 seul. Ens. 6 pces "H.P.L." pour chambre à coucher. Commode triple, miroir, chiffonnier avec porte, chevet 54/60", 2 tables de nuit. Style contemporain. Fini frêne naturel	1404.00	**949.98**
1 seul. Ens. 3 pces "Sklar Peppler" pour chambre à coucher. Commode triple, miroir 3 sections, chiffonnier 6 tiroirs. Style provincial français	2160.00	**1499.98**

SALLE À DÎNER

1 seul. Ens. 6 pces "Sklar Peppler" pour salle à dîner. Table, 3 chaises, fauteuil, vaisselier. Style traditionnel	3393.00	**2499.98**
1 seul. Ens. 6 pces "Sklar Peppler" pour salle à dîner. Table, 3 chaises, fauteuil, vaisselier. Style contemporain	2089.00	**1399.98**
1 seul. Ens. 9 pces "Knechtel" pour salle à dîner. Table ovale, 4 chaises, 2 fauteuils, bahut et vaisselier. Style provincial français	3373.00	**2499.98**
1 seul. Ens. 6 pces "Bogdon and Gross" pour salle à dîner. Table à 2 piédestals, 4 chaises, bahut. Fini noyer	1399.98	**599.98**

MEUBLES STYLE COLONIAL

1 seul. Ens. 4 pces "Palliser" pour chambre à coucher. Commode triple, miroir-étagère, chiffonnier 5 tiroirs, lit 54" à boulets. Fini pin foncé	1149.00	**799.98**
1 seul. Canapé et fauteuil berçant pivotant "Roxton". Bois fini pin foncé. Recouvrement motif écossais multi-tons brun	1190.00	**799.98**
1 seul. Ens. 7 pces "Roxton" pour salle à dîner. Table, 3 chaises, fauteuil, bahut et vaisselier. Fini érable fumé	1567.00	**1099.98**
2 seul. Causeuse, recouvrement motif écossais multi-tons brun	549.98	**399.98**

MEUBLES POUR VIVOIR

2 seul. Ens. canapé et fauteuil de "House of Braemore". Recouvrement imprimé multiple sur fond ton or	**499.98**
1 seul. Canapé-lit de "Star Bedding". Matelas à ressorts lovés, coussins mousse. Recouvrement velours fauve	**324.00**
1 seul. Ens. 2 pces modulaire de "Bauhaus". Recouvrement imprimé multiple sur fond marine	**599.99**
1 seul. Canapé et causeuse de "Bauhaus". Recouvrement imprimé blanc sur fond marine	**799.98**
1 seul. Causeuse de "Sealy". Recouvrement imprimé multiple sur fond beige	**379.98**
1 seul. Ens. 2 pces modulaire de "Bauhaus". Recouvrement velours tan	**599.98**
1 seul. Canapé et fauteuil de "Sealy". Imprimé multiple sur fond beige	**699.98**
1 seul. Canapé-lit de "Sealy". Matelas à ressorts lovés. Recouvrement velours rouille	**329.98**
1 seul. Canapé et causeuse de "Vantage". Recouvrement imprimé multiple sur fond marine	**989.96**
1 seul. Canapé-lit de "Star Bedding". Matelas à ressorts lovés. Recouvrement motif floral beige	**275.00**
1 seul. Canapé de "Sealy". Recouvrement tweed beige	**347.98**
1 seul. Canapé et causeuse de "House of Braemore". Recouvrement velours couleur huître. Style provincial français	**799.98**
1 seul. Ens. 2 pces modulaire de "Bauhaus". Recouvrement velours brun	**449.98**
2 seul. Canapé de "Citation". Recouvrement velours ton cognac	**389.98**
1 seul. Canapé et fauteuil de "Citation". Recouvrement velours champagne	**659.98**
1 seul. Canapé-lit de "Sealy". Matelas à ressorts lovés. Recouvrement velours vert	**349.98**

129.98 à 179.98 Prix Simpsons
FAUTEUILS D'APPOINT. Sélection de modèles et de tissus. Fauteuils inclinables surtout, quelques fauteuils de style dans le groupe.

MEUBLES D'APPOINT

À prix réduits pour solde rapide
Vaste sélection de tables d'appoint et d'unités murales. Variété de styles dans le groupe, la plupart de genre unique.
Rayon 401, entrepôt seulement

MEUBLES JUVÉNILES

Variété de meubles.
Rabais 20% à 50%
Rayon 473, entrepôt seulement

ARTICLES MÉNAGERS

Batterie de cuisine "Jepcor". Acier fini émail blanc. 75 pièces seulement de chaque.

	Ord.	
Casserole couverte 3 litres	$28	**$18**
Casserole couverte 1 litre	20.20	**$14**
Poêle 20 cm	16.00	**$11**

Four/grilloir/grille-pain "G.E.C.". Cap. 4 tranches. Grilloir à plateau 2 positions. 50 seul.
Prix ord. Simpsons 94.98 **69.98**
Ens. 16 pces "Corelle". Vaisselle allant au four et au lave-vaisselle. 27 ensembles seulement.
Prix ord. Simpsons 39.99 **24.99**
Cafetière-filtre "Melita" automatique. Pour 2 à 10 tasses. 24 seul.
Prix ord. Simpsons 59.95 **44.95**
Barbecue rond 61 cm genre charbon de bois. Trépied se pliant, sur roulettes. 50 seul.
Prix ord. Simpsons 44.99 **34.99**
Rayon 426, entrepôt seulement

ENSEMBLES DÎNETTE

Modèles les plus nouveaux, directement du marché du meuble de Montréal. Tous de genre unique, à très bas prix.
Rayon 401, entrepôt seulement

VAISSELLE

Motifs variés. Ens. 20 pces pour 4 et ensemble de service 5 pces. Va au lave-vaisselle et au four à micro-ondes.

	Prix Simpsons
Ens. 20 pces	**15.99 à 19.99**
Ens. de service 5 pces	**11.99 à 17.99**

Rayon 445, entrepôt seulement

APPAREILS ÉLECTROMÉNAGERS

Modèles d'étalage, usagés et de démonstration. Tous en parfaite condition de fonctionnement.

15 seul. Machine à laver "Beaumark". Prix orig. Simpsons 549.98 à 599.98	**439.98 à 479.98**
5 seul. Séchoir "Beaumark". Prix orig. Simpsons 349.98 à 379.98	**229.98 à 249.98**
10 seul. Cuisinière "Beaumark". Prix orig. Simpsons 889.98 à 1139.98	**584.98 à 744.98**
5 seul. Réfrigérateur "Beaumark". Prix orig. Simpsons 499.98 à 729.98	**329.98 à 474.98**
3 seul. Lave-vaisselle "Beaumark". Prix orig. Simpsons 499.98 à 579.98	**329.98 à 379.98**
4 seul. Congélateur "Beaumark". Prix orig. Simpsons 339.98 à 409.98	**259.98 à 309.98**

Rabais $265 à $360
Variété d'appareils électroménagers "Beaumark". La sélection comprend réfrigérateurs, lave-vaisselle et cuisinières.
Prix orig. Simpsons 789.98 à 1069.98 **524.98 à 709.98**
Rayon 430, entrepôt seulement

ASPIRATEURS

	Prix orig. Simpsons	
4 seul. Aspirateur-balai "Beaumark", 99002	169.98	**99.98**
12 seul. Aspirateur-balai "Beaumark", 99004	299.98	**179.98**
2 seul. Traîneau "Beaumark", 97300	169.98	**119.98**
10 seul. Shampooineuse "Beaumark", 91320	149.98	**74.98**
12 seul. Balai "Beaumark", 99030	109.98	**64.98**
3 seul. "Beaumark" avec "Électrobrosse", 98600	429.98	**329.98**
6 seul. "Beaumark" avec "Électrobrosse", 98400	339.98	**254.98**
3 seul. "Beaumark" avec "Électrobrosse", 98300	269.98	**199.98**

Rayon 371, entrepôt seulement

QUINCAILLERIE

6 seul. Enceinte de baignoire en aluminium. Verre uni.
Prix ord. Simpsons 174.99 **99.99**
10 seul. Enceinte de baignoire en aluminium. Avec motif sirène.
Prix ord. Simpsons 189.99 **109.99**
6 seul. Enceinte de baignoire en aluminium "Chromebrite", 1 panneau uni, 1 miroir.
Prix ord. Simpsons 354.99 **199.99**
6 seul. Enceinte de baignoire, cadre ton or satiné. 1 panneau uni ton bronze, 1 miroir ton bronze.
Prix ord. Simpsons 339.98 **199.99**
Rabais 20% - Engrais "So Green".
8 seul. Rabais 39.99 - Rotoculteur ou cultivateur électrique "Electrotil" de "G.E.C."
Prix ord. Simpsons 179.98 **139.99**
5 seul. Échelle aluminium 3 façons.
Prix ord. Simpsons 89.99 **69.99**
50 seul. Ens. tournevis 7 pces "Fuller".
Prix ord. Simpsons 9.49 **6.99**
Rabais 25% - Roulettes "Ideal".
Rabais 25% - Ens. clés combinées 9 pces.
Sélection de peinture et de finis pour intérieur et extérieur "CIL" ou "Carrousel" de séries interrompues. Coloris variés. (Pas de blanc). Bas prix invitants.
Rayon 690, entrepôt seulement

Étant donné l'ampleur du solde d'entrepôt Simpsons le samedi 19 juin
L'ENTREPÔT SIMPSONS, situé au 4895 Hickmore à Ville St-Laurent,
SERA FERMÉ AUJOURD'HUI 18 JUIN
Vous trouverez une foule d'autres articles non annoncés aussi offerts à bas prix remarquables.
Pour achat en personne seulement

Simpsons MD